

# **THE SUTCLIFFE GROUP**

**INCORPORATED ♦ 416 487 1375**

41, PROMENADE INGLEWOOD, BUREAU 100, TORONTO (ONTARIO) M4T 1G9

[WWW.SUTCLIFFEGROUP.COM](http://WWW.SUTCLIFFEGROUP.COM)

## ***CONSEIL INTERPROVINCIAL DU SPORT ET DES LOISIRS*** ***Évaluation de la Politique canadienne du sport***

---

### **RAPPORT FINAL**

25 avril 2010

**Rapport soumis à :** Walter Raschkowan,  
directeur, Planification et affaires gouvernementales,  
Sport Canada, Patrimoine canadien,  
Ottawa

**Rapport préparé par :** The Sutcliffe Group Incorporated

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
OBJET DU PROJET	10
QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION	10
<b>MÉTHODES</b>	<b>11</b>
ÉTUDE DE DOCUMENTS	11
ANALYSE DES BASES DE DONNÉES	11
SONDAGE AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS P/T ET ENTREVUES AUPRÈS DE PERSONNES-RESSOURCES CLÉS DES ÉCHELONS	
FPT	12
RECHERCHE SUR L'OPINION PUBLIQUE	12
SÉANCES DE DISCUSSION	12
SONDAGE AUPRÈS DES ONS, DES OSM ET DES OP/TS	13
GRUPE D'EXPERTS	14
ANALYSE ET COMPTE RENDU	14
LIMITES	15
<b>OBSERVATIONS</b>	<b>17</b>
MISE EN OEUVRE	17
En résumé	17
Observations tirées de l'ensemble des sources de données	17
RENDEMENT	21
En résumé	21
Observations tirées de l'ensemble des sources de données	22
Participation	22
Excellence	29
Ressources	38
Interaction	51
Réussites	52
Lacunes	53
INCIDENCE	55
En résumé	55
Observations tirées de l'ensemble des sources de données	55
PERTINENCE	59
En résumé	59
Observations tirées de l'ensemble des sources de données	59
GRUPE D'EXPERTS	63
<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>71</b>
A. ÉVALUATION DES DONNÉES PROBANTES EN FONCTION DES QUESTIONS ET INDICATEURS	72

## Glossaire

ACE	Association canadienne des entraîneurs
ACSV/DLTP/A	Au Canada, le sport c'est pour la vie/Développement à long terme du participant et de l'athlète
ANP	À nous le podium
CCES	Centre canadien pour l'éthique dans le sport
CCM	Centres canadiens multisports
CFPTS	Comité fédéral-provincial/territorial du sport
CFRS	Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport
CGC	Conseil des jeux du Canada
COVAN	Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
ECDBP	Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation
ELPA	Enquête sur la participation et les limitations d'activités
EPS Canada	Éducation physique et santé Canada
ESG	Enquête sociale générale
ESI	Équipes des services intégrés
F-P/T	Gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux
ICRCP	Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
Indice annuel du CMN	Indice annuel du classement mondial des nations
ONG	Organisations non gouvernementales
ONS	Organisme national de sport
OP/TS	Organisme provincial/territorial de sport
OPS	Organisme provincial de sport
OSM	Organisme de services multisports
P/T	Gouvernements provinciaux/territoriaux
PAA	Programme d'aide aux athlètes
PCA	Programme canadien antidopage
PNCE	Programme national de certification des entraîneurs

## Sommaire

Le projet visait à évaluer la mesure dans laquelle la *Politique canadienne du sport* a été mise en œuvre avec succès au cours de la période allant de 2002 à 2012, en vue de soumettre à l'examen des gouvernements FPT des recommandations s'attachant à toute future politique sur le sport. Un Cadre d'évaluation que les sous-ministres avaient approuvé en 2009 a orienté les efforts des consultants chargés de l'évaluation.

Voici les questions fondamentales sur lesquelles l'évaluation s'est fondée :

1. **Mise en œuvre** : Dans quelle mesure la Politique canadienne du sport a-t-elle été mise intégralement en œuvre?
2. **Rendement** : Dans quelle mesure les objectifs de la Politique canadienne du sport ont-ils été atteints?
3. **Incidence** : Quelle a été l'incidence de la Politique canadienne du sport sur le sport au Canada?
4. **Pertinence** : La Politique canadienne du sport est-elle toujours d'actualité pour le sport au Canada?

Les données ont été recueillies à partir de sept sources différentes : une étude de documents, un sondage auprès de représentants des gouvernements provinciaux/territoriaux (P/T) et des entrevues auprès de personnes-ressources clés des échelons fédéral-provincial/territorial (FPT), l'analyse de bases de données, l'analyse secondaire de travaux de recherche sur l'opinion publique, deux séances de discussion, un sondage en ligne mené auprès de 790 ONS, OSM ou OP/TS, de même que l'examen du Groupe d'experts.

### **Contexte de l'évaluation**

Comme il en a été question, l'évaluation s'est déroulée dans le droit fil du Cadre d'évaluation que les sous-ministres FPT ont approuvé en mai 2009. Le Cadre d'évaluation comprend quatre ensembles d'indicateurs visant à mesurer la réussite de la mise en œuvre de chacun des objectifs enchâssés dans la Politique canadienne du sport : la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction. Ces indicateurs et les questions d'évaluation qui les sous-tendent témoignent des responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux/territoriaux au chapitre de la mise en œuvre de la Politique dans leur secteur de compétence respectif.

Comme il sera possible de le constater à la lecture des observations présentées tout au long du rapport, certaines des données s'attachant aux indicateurs de l'évaluation reflétant des domaines de compétence provinciale/territoriale dans la mise en œuvre ont été recueillies au niveau national, par exemple, les données sur les activités physiques quotidiennes de qualité à l'école qu'a recueillies EPS Canada. Dans la même veine, certaines des données s'attachant à des indicateurs reflétant des domaines de compétence conjointe pour les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux ont été recueillies auprès des gouvernements et organismes de sport provinciaux/territoriaux, par exemple, en ce qui concerne l'utilisation des données probantes dans l'élaboration de nouvelles politiques. En se fondant sur le Cadre d'évaluation, la présente évaluation a cherché à intégrer les diverses sources de données probantes provenant des divers échelons du gouvernement et du secteur du

sport en vue de produire une étude équilibrée sur la mise en œuvre de la Politique canadienne du sport et la réalisation de ses objectifs.

Il ne fait aucun doute que la réussite de la Politique canadienne du sport n'aurait pas été possible sans le leadership et les ressources financières de Sport Canada. Non seulement Sport Canada a-t-il gagné le concours des gouvernements provinciaux/territoriaux sur le plan financier, au moyen d'accords bilatéraux qui ont permis d'injecter des sommes considérables dans les systèmes sportifs des P/T, mais il a aussi accru considérablement le financement consacré à la réalisation de l'objectif de l'excellence en finançant l'initiative À nous le podium, qui a permis d'offrir des fonds supplémentaires à des organismes nationaux de sport et aux Centres canadiens multisports pour l'accueil de manifestations sportives internationales et pour le Programme d'aide aux athlètes.

Le plan stratégique 2004-2008 de Sport Canada s'articulait autour de deux axes thématiques : la réalisation des objectifs de la Politique canadienne du sport et l'établissement du Canada comme chef de file en matière de sport. Dans ce contexte, son financement s'est accru, passant de 87 millions de dollars (en 2002-2003) à 171,5 millions de dollars en 2009-2010, une augmentation de 97 % qu'il est possible d'attribuer en partie directement à l'adoption de la Politique canadienne du sport.

### ***Mise en oeuvre***

La présente évaluation s'est déroulée trois ans avant le moment prévu pour la fin de la mise en application de la Politique.

Il appert que dans l'ensemble, des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la mise en oeuvre de la Politique. Il reste toutefois beaucoup à faire. Si les mesures décrites dans le document réunissant les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005* ont été largement mises en oeuvre, il n'y a guère d'information disponible au sujet de la mise en oeuvre des initiatives présentées dans les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2007-2012*. Les plus grands défis s'élevant au chapitre de la mise en oeuvre s'attachent à un manque de ressources au sein du système sportif, de même qu'à la nécessité de renverser la tendance à la baisse sur le plan de la participation sportive, et à la nécessité d'améliorer les communications et l'efficacité des interactions aussi bien dans le secteur du sport que dans d'autres secteurs, dont particulièrement la santé et l'éducation.

### ***Rendement***

Dans l'ensemble, des progrès considérables ont été réalisés au chapitre de la réalisation des objectifs, mais dans le domaine du rendement, il reste aussi du travail à faire. Selon une évaluation de la mesure dans laquelle les indicateurs ont été atteints ou non, comme mesures des questions d'évaluation énoncées dans le Cadre d'évaluation, il appert qu'en grande majorité, les indicateurs ont été satisfaits ou qu'à tout le moins, des progrès ont été réalisés, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Objectif stratégique	Atteints	En cours de réalisation	Non atteints	Incertains <sup>1</sup>	Atteints + en cours de réalisation (en %)
Participation	1	2	1	2	50 %
Excellence	10	3	0	2	87 %
Ressources	11	6	0	1	94 %
Interaction	5	3	0	0	100 %
<b>Totaux :</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>87 %</b>

Il est possible de conclure que si l'objectif de la participation n'a pas encore été atteint, de très bons progrès ont été accomplis aux chapitres de l'excellence et des ressources, tandis que les indicateurs de l'interaction révèlent des progrès extrêmement favorables dans ce domaine.

Tandis que la majorité des personnes-ressources clés à l'échelon P/T font observer que le facteur le plus important ayant contribué à la réussite de la Politique a pour objet les ressources supplémentaires que Sport Canada a injectées dans le système sportif au moyen des accords bilatéraux - une démarche de chef de file de Sport Canada qui a galvanisé les gouvernements P/T, qui ont cherché à égaler les sommes que le gouvernement fédéral avait offertes, elles signalent aussi que l'accroissement considérable du financement que Sport Canada accorde aux objectifs de l'excellence et des ressources (pour l'accueil) a également contribué à la réussite. En outre, le cadre commun qui est enchâssé dans la Politique, qui permet aux ministères FPT responsables du sport de travailler en collaboration, aide aussi à « expliquer le sport » aux intervenants oeuvrant en dehors de ces ministères ou du secteur.

La principale lacune vient de l'insuffisance des ressources financières que l'ensemble des gouvernements ont attribuées à la mise en oeuvre. À l'échelon P/T, cette lacune se révèle le plus nettement au chapitre des ressources des OP/TS. En effet, la mesure dans laquelle les OP/TS sont capables de mettre en oeuvre la Politique ainsi que le modèle de Au Canada, le sport c'est pour la vie/Développement à long terme du participant ou de l'athlète (ACSV/DLTP/A) et la mesure dans laquelle ils parviennent à harmoniser leurs politiques avec les ONS constituent un obstacle de taille empêchant des avancées sur le plan du développement du système sportif. Il s'est révélé difficile pour des OP/TS de réunir les ressources nécessaires pour effectuer des tâches considérées comme excédentaires dans le contexte de la prestation quotidienne des services liés à leur sport - en effet, la moitié de ces organismes n'ont pas de personnel et font exclusivement appel à des bénévoles pour assurer leur fonctionnement. Bien que Sport Canada, comme il en a déjà été question, a considérablement bonifié le financement, certains gouvernements P/T n'ont pas augmenté leur financement dans la même mesure. De même, l'accroissement du financement de Sport Canada et l'accroissement du financement des gouvernements P/T, qui ont augmenté les fonds

<sup>1</sup> L'état des indicateurs est tenu pour incertain dans les cas où les données d'évaluation n'ont pas encore été communiquées aux consultants chargés de l'évaluation. Dans la plupart des cas, en ce qui concerne les indicateurs incertains, les sources de données précisées dans le Cadre d'évaluation sont des bases de données d'ONG.

consacrés dans ce domaine, se sont produits au fil du temps, ce qui a retardé la mise en oeuvre de la Politique. Il s'en est aussi suivi que les systèmes de suivi subordonnés aux indicateurs visant à mesurer l'incidence de la Politique n'ont pas été établis en temps opportun. Dans ce contexte, il s'est révélé difficile d'établir si les objectifs étaient pleinement atteints.

### ***Incidence***

Dans l'ensemble, la Politique a eu une incidence très favorable sur le sport au Canada. En revanche, il appert que l'incidence dans certains groupes désignés s'est révélée limitée ou incertaine. Au nombre des effets positifs imprévus, figurent l'aide financière découlant des accords bilatéraux, de même que le nouveau financement accordé pour le sport de haut niveau à l'échelle nationale. Il reste que le résultat le plus important découlant de la Politique sur le plan de son incidence dans le système sportif au Canada vient de l'élaboration du modèle de *Au Canada, le sport c'est pour la vie*. En outre, des progrès ont été réalisés sur le plan de la position mondiale du Canada au chapitre de l'excellence, et malgré une baisse enregistrée au Canada, la participation demeure stable comparativement à d'autres pays.

### ***Pertinence***

La Politique canadienne du sport demeure d'actualité et elle est essentielle comme force unificatrice dans le système sportif au Canada. La Politique, qui définit des cibles et des objectifs communs, offre une vision et une occasion d'harmonisation. Dans ce contexte, la politique peut servir de point de ralliement autour duquel les gouvernements et les intervenants du secteur du sport peuvent s'unir, elle définit une orientation à adopter et elle renforce l'importance que les gouvernements attachent au sport. Elle constitue aussi le mécanisme par l'entremise duquel des progrès peuvent être réalisés et le sont effectivement, en vue de favoriser l'essor du sport au Canada.

### ***Conclusions et recommandations***

À l'examen des données provenant de l'ensemble des sources, il est possible de conclure que les huit dernières années de la Politique canadienne du sport se sont révélées fructueuses. Trois des quatre objectifs stratégiques ont été atteints (l'excellence, les ressources et l'interaction), comme le révèlent les indicateurs enchâssés dans le Cadre d'évaluation. Le domaine de la participation demeure un point faible.

En se fondant sur les données probantes recueillies dans le cadre de l'évaluation, il appert que la Politique canadienne du sport a perdu de l'importance dans les rapports des gouvernements avec le secteur du sport. Il ne faut pas en déduire qu'elle a perdu de l'importance au sein du gouvernement, car elle demeure au cœur des enjeux, ne serait-ce qu'au sein de Sport Canada. Il reste que dans les rapports du gouvernement avec le secteur du sport, la Politique n'a plus la même visibilité. Selon les données probantes réunies dans la présente étude, cette observation s'applique aussi bien à l'échelon fédéral qu'aux échelons provinciaux/territoriaux.

Il ne fait aucun doute qu'une politique sur le sport est nécessaire au Canada. La question de savoir s'il s'agira de la même Politique à laquelle on aura apporté de petites mises au point ou d'une nouvelle Politique articulée différemment dépendra

de ce qui ressortira des consultations. Fait important, les gouvernements FPT devront se charger de communiquer dans l'ensemble du secteur du sport l'importance que revêt une Politique canadienne du sport pour les gouvernements et pour le sport au Canada. Même si des ministères, dont Sport Canada, peuvent s'être chargés de communiquer l'importance de la Politique à l'échelle du gouvernement, ce message n'a pas été transmis au secteur du sport.

Une façon d'entreprendre l'élaboration d'une nouvelle politique sur le sport consisterait à faire appel à un processus exhaustif de consultation, qui réunirait des élus et des représentants des ministères se chargeant du sport et d'autres enjeux, de même que des représentants du secteur du sport, d'autres ONG, du sport professionnel et des médias. L'objectif de ces consultations serait de chercher à assurer le concours des personnes qui ont accepté de jouer des rôles de chefs de file dans le domaine du sport depuis la tenue de la première série de consultations qui a abouti à la Politique canadienne du sport actuellement en vigueur.

À la lumière de ces conclusions, nous formulons les recommandations que voici :

1. Que les gouvernements FPT se rengagent dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la Politique actuelle, et au chapitre de la mise en oeuvre, que l'accent soit mis sur les mesures en suspens, de même que sur la détermination de ce qu'il faudrait inclure dans une nouvelle Politique; et que les gouvernements P/T mettent l'accent sur le lien entre leurs politiques ou stratégies P/T en matière de sport et une Politique canadienne du sport, en vue de mettre en évidence la nature pancanadienne ainsi que la valeur et l'importance de la Politique canadienne du sport dans leurs secteurs de sport respectifs.
2. Que les gouvernements FPT entreprennent des consultations exhaustives qui s'appuieraient sur la réalisation, au début du processus, d'un examen s'attachant aux avantages qui ont découlé de la mise en oeuvre de la Politique actuelle, sous une forme qui rappellerait presque une présentation de « l'état des lieux », qui décrirait ce qui a été réalisé et ce qui ne l'est toujours pas en cherchant à obtenir des avis sur ce qu'il faudrait faire ensuite. Au nombre des participants des séances de consultation, devraient figurer des représentants du secteur du sport (des ministères chargés du sport, des loisirs et de l'activité physique ainsi que les ONG oeuvrant dans des domaines connexes), des représentants d'autres ministères (santé, éducation, justice, enfants et jeunes et affaires autochtones, notamment, ainsi que les ONG oeuvrant dans des domaines connexes), de même que des élus, ce qui mettrait en valeur l'importance que revêt une Politique commune pour les gouvernements en général.
3. Au cours de l'élaboration d'une nouvelle Politique, que les gouvernements FPT envisagent...
  - a. de recourir à la terminologie du modèle de Au Canada, le sport c'est pour la vie, plutôt qu'aux expressions « participation » et « excellence » lorsque l'accent est mis sur la nécessité de gagner le concours des gens au chapitre de la participation sportive tout en cherchant à atteindre l'excellence;

- b. de maintenir les objectifs portant sur les ressources et l'interaction.
4. Que les gouvernements FPT s'engagent à une mise en œuvre conjointe de la Politique en collaboration avec le secteur du sport en cherchant à faire participer le secteur à des groupes de travail (comme ceux qui sont subordonnés au CFPTS) et à d'autres mécanismes que pourrait permettre de définir le processus de consultation, ce qui permettrait de communiquer au secteur du sport le message à l'effet qu'il s'agit peut-être d'une politique des gouvernements, mais que ces derniers comprennent que la réalisation intégrale de la mise en oeuvre devra reposer sur le plein engagement de l'ensemble des chefs de file dans le système sportif.
  5. Que le gouvernement du Canada continue de jouer son rôle de chef de file en veillant à accorder de la visibilité à l'importance que revêt la Politique et en continuant d'y consacrer des ressources (au moyen d'accords bilatéraux qui ont pour effet d'encourager l'action dans les gouvernements P/T, au moyen de mesures de soutien pour les hautes performances, l'accueil de manifestations sportives et les fonds pour les infrastructures, et par l'entremise d'autres mécanismes), et qu'il assure la viabilité d'une politique canadienne forte en matière de sport.
  6. Que les gouvernements provinciaux/territoriaux s'engagent, dans la mesure de leurs moyens, à investir davantage dans les ressources des OP/TS.
  7. Que les gouvernements FPT s'engagent à établir un cadre d'évaluation au moment où la Politique sera élaborée, qu'ils s'engagent à ce qu'une collecte de données se déroule tout au long de la durée de vie de la Politique, et qu'ils prévoient la présentation de « bulletins » annuels au gouvernement et à la population.

## Introduction

Le présent rapport fait état de l'analyse des observations s'attachant aux données réunies dans le cadre de l'évaluation de la *Politique canadienne du sport*. L'évaluation s'est fondée sur le *Cadre d'évaluation de la Politique canadienne du sport* qu'ont approuvé en 2009 les sous-ministres fédéraux et provinciaux/territoriaux (FPT) responsables du Sport, des Loisirs et de l'Activité physique. Le Cadre d'évaluation comprend un modèle logique global ainsi que des modèles logiques s'attachant aux quatre objectifs stratégiques, de même que des questions d'évaluation, des indicateurs, des sources de données et des méthodes s'inscrivant dans la matrice d'évaluation.

## Objet du projet

Le projet visait à évaluer la mesure dans laquelle la *Politique canadienne du sport* a été mise en oeuvre avec succès au cours de la période allant de 2002 à 2012, en vue de soumettre à l'examen des gouvernements FPT des recommandations s'attachant à toute future politique sur le sport.

Même si la *Politique* n'aura pas été entièrement mise en oeuvre avant 2012, l'évaluation s'est déroulée en 2009-2010 pour que les gouvernements FPT aient suffisamment de temps pour examiner les observations découlant de l'évaluation en vue de mettre au point la politique qui succédera à la *Politique canadienne du sport* actuellement en vigueur, le cas échéant.

## Questions clés de l'évaluation

Voici les questions d'évaluation fondamentales :

1. **Mise en oeuvre** : Dans quelle mesure la *Politique canadienne du sport* a-t-elle été mise intégralement en oeuvre?
2. **Rendement** : Dans quelle mesure les objectifs de la *Politique canadienne du sport* ont-ils été atteints?
3. **Incidence** : Quelle a été l'incidence de la *Politique canadienne du sport* sur le sport au Canada?
4. **Pertinence** : La *Politique canadienne du sport* est-elle toujours d'actualité pour le sport au Canada?

De concert avec les 47 indicateurs s'attachant aux quatre objectifs stratégiques, ces questions fondamentales composent le cadre du présent rapport final.

## Méthodes

Le rapport sur les méthodes présente une description détaillée de la démarche qu'a approuvée le groupe de travail du CFPTS chargé de l'évaluation. Le rapport décrit chacun des éléments de l'étude, de même que les instruments et protocoles qui s'y rattachent. Ont aussi été présentés un rapport technique réunissant les observations découlant de la collecte de données, ainsi qu'un rapport technique révisé présentant des données recueillies ultérieurement. Vous trouverez ci-dessous un sommaire des principales activités réalisées dans le contexte de l'étude de chacune des sept sources de données. Ce sommaire renvoie parfois au rapport technique révisé pour la consultation de plus amples renseignements au sujet des données recueillies.

### Étude de documents

C'est sous l'angle des questions d'évaluation fondamentales que nous avons examiné les documents qu'ont produits les gouvernements FPT, lesquels s'attachent à la mise en oeuvre de la Politique canadienne du sport. En particulier, quinze documents ont fait l'objet de cette étude, dont la plupart ont été préparés pour des Conférences des ministres FPT entre 2003 et 2008. Nous avons analysé chaque document en fonction des questions d'évaluation et, le cas échéant, à la lumière des résultats à court et moyen termes des modèles logiques. Il est possible de consulter l'étude de documents intégrale dans le rapport technique.

### Analyse des bases de données

Nous avons analysé les bases de données nationales de Sport Canada et d'organisations non gouvernementales (ONG) à l'échelon national pour établir si l'information qu'elles contiennent répond aux questions d'évaluation énoncées dans le *Cadre d'évaluation de la Politique canadienne du sport*.

À l'échelle nationale, nous avons aussi tenu des consultations auprès de représentants d'organisme en mesure de communiquer de l'information pertinente ou de permettre la consultation des bases de données de leur organisme. Chez Sport Canada, nous avons consulté des membres du personnel chargés de l'Indice annuel du classement mondial des nations, du Programme d'aide aux athlètes, du CFRS et du questionnaire annuel de profil, ainsi que des dossiers (financiers) internes de Sport Canada, des documents ou bases de données de Patrimoine canadien de même que ses études sur l'opinion publique et les autres travaux de recherche par sondage disponibles. Au nombre des ONG à l'échelle nationale, figurent l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada), À nous le podium, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), le Conseil des jeux du Canada (CJC), l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et Bénévoles Canada. Le rapport technique comprend un tableau sommaire énumérant les bases de données de Sport Canada, les ONG et les données fournies. Le personnel chargé de ces bases de données a obligeamment favorisé la consultation des données.

## **Sondage auprès des gouvernements P/T et entrevues auprès de personnes-ressources clés des échelons FPT**

Les entrevues auprès des personnes-ressources clés ont permis de jeter un éclairage essentiel sur les questions d'évaluation. Dans un premier temps, chaque gouvernement P/T a reçu un questionnaire de sondage à remplir en ligne. Les représentants des gouvernements P/T ont ensuite participé à l'entrevue menée auprès de personnes-ressources clés au sujet des résultats du sondage et des autres questions s'attachant au *Cadre d'évaluation*. En particulier, nous avons mené des entrevues auprès de 17 représentants P/T dans chacun des 13 secteurs de compétence. De plus, deux entrevues ont été menées auprès de représentants de Sport Canada suite à la présentation du rapport technique et des observations au CFPTS. Les questions de sondage se sont fondées sur les questions d'évaluation et les indicateurs du cadre d'évaluation. La plupart des indicateurs se rapportaient aux secteurs de compétence provinciaux/territoriaux.

Nous avons transmis les questions aux personnes-ressources clés avant la tenue de l'entrevue. Les guides d'entrevue, qui ont été préparés de façon toute particulière pour chacun des secteurs de compétence suivant ses réponses au sondage en ligne, visaient à approfondir les enjeux abordés dans le cadre du sondage et à en élargir la portée. Le rapport technique présente un sommaire des observations découlant des entrevues, de même que les réponses aux questions ouvertes du sondage en ligne.

## **Recherche sur l'opinion publique**

Le personnel de Sport Canada nous a permis de consulter les résultats de sondages sur l'opinion publique qui ont été réalisés depuis l'adoption de la Politique, en 2002. Suite à l'examen, nous avons repéré trois sondages comprenant des questions portant sur un élément du *Cadre d'évaluation*, nommément, la question du financement public du sport amateur. Suite à une analyse, nous avons soumis une recommandation à Sport Canada quant au libellé d'une question à poser régulièrement dans le cadre d'un sondage d'opinion publique pour produire des données comparatives.

## **Séances de discussion**

Nous avons tenu deux séances de discussion. En particulier, une séance a eu lieu à Vancouver, pour coïncider avec la tenue de la Conférence sur le leadership sportif, tandis que l'autre a eu lieu dans la région d'Ottawa-Gatineau. Le groupe de travail chargé de l'évaluation a approuvé la liste des éventuels invités. Au total, nous avons transmis une invitation à 26 éventuels participants représentant les groupes présentés dans le tableau figurant à la page suivante. Comme l'indique le tableau en question, 16 des personnes invitées étaient présentes aux séances.

Catégorie de participants	Invités	Présents
Représentants de gouvernements P/T	4	2
Représentants du gouvernement fédéral	2	2
Organismes nationaux de sport (ONS)	2	0
Organismes de services multisports (OSM)	6	5
Conseil canadien des fédérations sportives provinciales ou territoriales	1	1
ONG à l'échelon national : À nous le podium, le Groupe le sport est important, le Groupe d'experts de ACSV/DLTP/A	7	3
Organismes provinciaux/territoriaux de sport (OP/TS)	4	3
<b>Totaux :</b>	<b>26</b>	<b>16</b>

Avant la tenue de la séance de discussion, nous avons fait parvenir aux participants les questions d'évaluation fondamentales, auxquelles ils devaient répondre par écrit. Huit des 16 participants seulement nous ont acheminé leurs réponses, qui ont par la suite été mises en commun, avant d'être résumées et envoyées aux 16 participants avant la tenue de la discussion de groupe.

Au début de chaque séance de discussion, nous avons présenté aux participants un aperçu du Cadre d'évaluation et des observations préliminaires découlant des sondages menés auprès des organismes de sport. Les documents remis aux participants des séances de discussion sont versés en annexe du rapport technique. Suite aux séances de discussion, il y a eu une deuxième communication de renseignements par courrier électronique. Les renseignements communiqués présentaient sous forme sommaire l'information recueillie dans le cadre des séances de discussion. Nous avons demandé aux participants de formuler des commentaires à ce sujet, ce qu'ont fait un certain nombre d'entre eux.

## Sondage auprès des ONS, des OSM et des OP/TS

Sport Canada nous a communiqué les coordonnées permettant de joindre les ONS et les OSM. Par ailleurs, c'est auprès de chaque gouvernement P/T que nous avons obtenu les coordonnées des OP/TS. Nous avons mis au point trois questionnaires bilingues fondés sur les deux ensembles de questions du *Cadre d'évaluation* : un questionnaire pour les OSM et les ONS (auquel nous avons apporté certaines variations selon le type d'organisme, suite à quoi nous avons tenu les versions pour deux sondages distincts), et un questionnaire pour les OP/TS.

Au départ, les organismes de sport ont été joints par leur gouvernement respectif, qui leur a expliqué l'objet de l'évaluation, leur a présenté la consultante en charge de sa

réalisation et les a invités à participer au sondage. Par la suite, la consultante a assuré un suivi au moyen d'un message électronique comprenant un lien conduisant au site Web du sondage. Nous avons conçu les trois questionnaires de sondage en ligne au moyen de SurveyMonkey.

En Alberta et en Nouvelle-Écosse, à cause de lois relatives à la protection de la vie privée, c'est le gouvernement provincial, dans chaque cas, qui a fait parvenir aux OPS des messages au sujet du sondage et un exemplaire du questionnaire (en format MS Word). Nous avons offert aux OPS deux possibilités pour répondre au sondage : 1) remplir le questionnaire en format Word et le renvoyer à la consultante; 2) visiter le site Web de The Sutcliffe Group et se rendre au sondage à partir de ce site Web.

Les répondants pouvaient répondre au sondage en anglais ou en français. Toutes les communications liées au sondage étaient rédigées dans les deux langues ou, à la demande du/de la répondant(e), en français ou en anglais seulement. Nous avons fait parvenir aux personnes n'ayant pas répondu au sondage trois messages électroniques de rappel.

Dans l'ensemble, les taux de réponse se sont établis comme suit : 61 % pour les ONS, 67 % pour les OSM et 52,5 % pour les OP/TS. À l'exclusion des deux provinces où la consultante chargée de l'évaluation n'exerçait pas une pleine maîtrise sur la distribution du sondage (en Nouvelle-Écosse et en Alberta), le taux de réponse global dans les 11 autres P/T s'est établi à 60,4 %. Au total, le nombre de répondants pour chaque sondage s'est établi à 33 pour les ONS, à 20 pour les OSM et à 301 pour les OP/TS.

## **Groupe d'experts**

Le groupe de travail chargé de l'évaluation a composé et autorisé un groupe réunissant trois experts en évaluation. Au nombre des trois personnes pressenties, deux étaient disponibles et disposées à examiner les observations découlant de l'évaluation dans les limites de l'échéancier prescrit. Suite à la présentation au CFPTS en janvier 2010, nous avons remis au Groupe d'experts le Cadre d'évaluation, le rapport technique, une présentation PowerPoint et une série de questions. Chaque membre du groupe devait y donner suite par écrit. Les réponses de chaque expert en évaluation ont été mises en commun avec celles de l'autre, puis a eu lieu un appel conférence réunissant les consultants chargés de l'évaluation et les experts en évaluation afin de passer en revue les réponses de ces derniers. Un deuxième appel conférence a eu lieu avec l'un des experts suite à son examen de la première ébauche du rapport final. Les observations présentées par le Groupe d'experts sont exposées dans le présent rapport final.

## **Analyse et compte rendu**

L'équipe de consultants a examiné les données provenant de l'ensemble des sources pour ensuite formuler des observations et tirer des conclusions. Le Cadre d'évaluation a jeté les bases de cette évaluation, qui s'attachait à la question de savoir si les

indicateurs et les objectifs stratégiques, dont témoignent les questions d'évaluation, ont été satisfaits. Les consultants chargés de l'évaluation ont fondé leurs avis sur les données probantes disponibles. Dans le cadre de l'évaluation, dans les cas où les indicateurs étaient satisfaits dans une proportion supérieure aux deux tiers, les consultants se sont dits d'avis que globalement, les objectifs étaient atteints.

Comme il en a été question précédemment, l'équipe de consultants a produit trois rapports :

- ❑ Le rapport sur les méthodes décrit la démarche qu'adopte l'évaluation. Ce rapport réunit les protocoles, les questionnaires et les instruments de sondage.
- ❑ Le rapport technique réunit les résultats découlant de l'étude des documents, de l'analyse des bases de données, du sondage en ligne auprès de représentants P/T et d'entrevues auprès de personnes-ressources clés des gouvernements P/T, de la recherche sur l'opinion publique, des séances de discussion, de même que d'un sondage en ligne réalisé auprès d'organismes du sport oeuvrant aux échelons national ou provincial/territorial. Une deuxième version modifiée du rapport technique a aussi été produite. Cette version réunit des renseignements qui n'étaient pas disponibles au moment de la présentation du premier rapport technique.
- ❑ Le rapport final (le présent document), qui présente les données sous forme sommaire et qui formule des conclusions et des recommandations. Les renseignements détaillés présentés dans les deux rapports décrits ci-haut ne figurent pas dans le rapport final.

Les observations présentées dans le présent rapport s'articulent autour des questions d'évaluation fondamentales que voici :

1. **Mise en oeuvre** : Dans quelle mesure la Politique canadienne du sport a-t-elle été mise intégralement en oeuvre?
2. **Rendement** : Dans quelle mesure les objectifs de la Politique canadienne du sport ont-ils été atteints?
3. **Incidence** : Quelle a été l'incidence de la Politique canadienne du sport sur le sport au Canada?
4. **Pertinence** : La Politique canadienne du sport est-elle toujours d'actualité pour le sport au Canada?

## Limites

Le Cadre d'évaluation a aussi bien freiné que soutenu les consultants chargés de l'évaluation. En effet, si le Cadre présente un ensemble clair d'orientations à adopter pour la collecte de données, il n'indique pas quelles sont les mesures sentinelles, c.-à-d. celles qui, si elles sont satisfaites, conduisent à la conclusion qu'un objectif en particulier ou que la Politique dans son ensemble sont fructueux. Le Cadre ne comprend pas non plus de directives relatives à la pondération des données recueillies pour la formulation des conclusions de l'évaluation. Dans ce contexte, les consultants

chargés de l'évaluation ont été contraints d'établir eux-mêmes quelles sont les mesures qui revêtent le plus d'importance.

La collecte de données à réaliser pour répondre aux questions enchâssées dans le Cadre d'évaluation s'est révélée difficile. En particulier, dans le cadre de l'étude de documents, les plus récents documents provenaient de la Conférence des ministres de février 2007, même si la plus récente conférence du genre s'est tenue en août 2009. De même, au moment où les consultants ont eu accès à certaines sources de données (provenant d'ONG et de Sport Canada), la période prévue pour la collecte de données était terminée depuis un bon moment. Parce que les consultants chargés de l'évaluation n'ont pas eu accès à l'ensemble des données en temps opportun, ils ont dû miser sur des ressources limitées pour établir leurs conclusions au sujet de la réussite de la Politique.

## Observations

### Mise en oeuvre

#### *En résumé*

La présente évaluation s'est déroulée trois ans avant le moment prévu pour la fin de la mise en application de la Politique. Si les mesures décrites dans le document réunissant les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005* ont été largement mises en oeuvre, il n'y a guère d'information disponible au sujet de la mesure dans laquelle les initiatives présentées dans les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2007-2012* ont été mises en oeuvre. Dans l'ensemble, il appert que des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la mise en oeuvre de la Politique. Il reste toutefois beaucoup à faire. En particulier, les plus grands défis s'élevant au chapitre de la mise en oeuvre s'attachent à un manque de ressources au sein du système sportif, notamment dans les OP/TS, de même qu'à la nécessité de renverser la tendance à la baisse sur le plan de la participation sportive, et à la nécessité d'améliorer les communications et l'efficacité des interactions aussi bien dans le secteur du sport que dans d'autres secteurs, dont particulièrement la santé et l'éducation.

#### *Observations tirées de l'ensemble des sources de données*

Tandis que chaque gouvernement a déployé des efforts considérables pour la réalisation de ses propres activités, la mesure la plus évidente et la plus consensuelle de la pleine mise en oeuvre de la Politique a pour objet l'établissement des priorités et mesures décrites dans les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005* et *2007-2012*. Ces plans d'action conjoints adoptés par les gouvernements FPT ont établi ce que les gouvernements doivent entreprendre pour mettre en oeuvre la Politique, au moyen de 22 mesures (pour la période 2002 - 2005) puis de 12 mesures (pour la période 2007 - 2012).

Comme en témoignent les documents d'information préparés pour des Conférences de ministres, l'étude des documents indique que collectivement, les gouvernements FPT tiennent les *Priorités* pour une importante mesure de la mise en oeuvre.

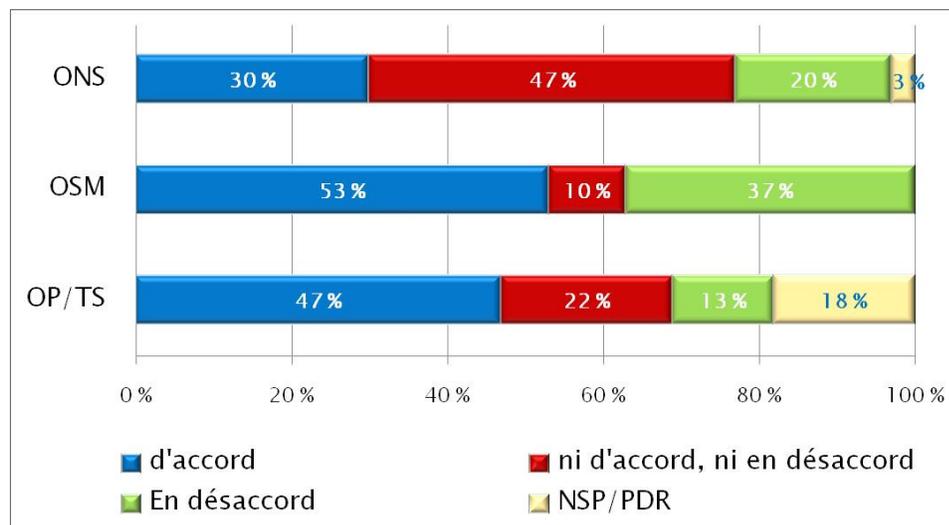
En effet, l'étude de documents révèle qu'en février 2007, 18 des 22 mesures énoncées au nombre des premières *Priorités* avaient été réalisées. Ce résultat, qui signifie que plus de 80 % des mesures énoncées dans la première version des *Priorités* ont été réalisées, signale que des progrès considérables ont été accomplis au chapitre de la mise en oeuvre. En revanche, dans le cadre de l'étude des documents, rien n'indique à quel point les mesures figurant dans la deuxième version des *Priorités* ont été réalisées. Les personnes-ressources clés soulignent aussi cette observation générale au sujet de la mise en oeuvre lorsqu'elles signalent que de leur point de vue, beaucoup de progrès ont été réalisés mais que malgré tout, il reste du travail à faire. Les participants des séances de discussion conviennent que des progrès ont été réalisés au chapitre de la mise en oeuvre des objectifs, mais ils ajoutent

qu’à ce moment-ci, il n’est pas possible d’établir si la Politique a été intégralement mise en oeuvre.

Les personnes-ressources clés indiquent que les plus grands progrès semblent avoir été réalisés au chapitre de la mise en oeuvre de l’objectif s’attachant à l’excellence, peut-être parce qu’il s’agit de l’objectif qu’il est le plus facile de mesurer. Les participants des séances de discussion font observer que l’établissement d’objectifs a eu un effet positif sur les changements à apporter au système sportif pour atteindre ces cibles. Ils signalent en outre que pour faire davantage progresser les choses au chapitre de l’excellence, il faudrait peut-être qu’À nous le podium (ANP) joue un rôle accru et assure un leadership central. En effet, il a été observé qu’il faudrait qu’ANP assure une liaison plus efficace avec les instances provinciales/territoriales pour établir un système de sport de haut niveau qui soit efficace.

Dans le domaine de la mise en oeuvre, le point de vue qui prédomine parmi les organismes de sport tient à ce qu’il serait encore trop tôt pour évaluer la réussite de la Politique canadienne du sport. En effet, c’est la moitié environ des organismes de sport ayant répondu à cette question de sondage qui sont d’accord pour dire que la Politique canadienne du sport est encore relativement récente et que nous devons lui accorder plus de temps pour qu’elle atteigne ses objectifs. Plus particulièrement, cette proportion comprend 53 % des OSM et 47 % des OP/TS. Bien que les représentants des ONS soient moins nombreux à se dire d’accord avec cet énoncé (30 %), il semble que la plupart de ces répondants ne soient pas parvenus à offrir une réponse claire à cette question (en effet, c’est dans une proportion de 47 % que ces répondants ont répondu par « ni d’accord, ni en désaccord » ou « ne sais pas »). Dans l’ensemble, c’est seulement 13 % des OP/TS, 20 % des ONS et 37 % des OSM qui se disent en désaccord avec l’énoncé établissant que nous devons accorder plus de temps à la Politique pour qu’elle atteigne ses objectifs. L’observation selon laquelle les représentants des ONS sont nombreux à s’être révélés incapables de se prononcer à cet effet fait penser que ces organismes ne sont plus au courant de l’état d’avancement de la mise en oeuvre de la Politique.

**« La Politique canadienne du sport est encore toute récente et nous devons lui accorder plus de temps pour qu’elle atteigne ses objectifs »**



Sur le plan de la mise en oeuvre, les défis qui persistent comprennent les quatre mesures encore inachevées des premières *Priorités* (qui ont été signalées dans la deuxième version des *Priorités*). Dans une plus large perspective, les défis s'attachent aussi au renforcement des capacités dans le secteur du sport. En particulier, les personnes-ressources clés signalent trois enjeux en suspens<sup>2</sup> : 1) la mise en oeuvre exhaustive du modèle de ACSV/DLTP/A dans la collectivité; 2) la stabilisation de la dotation en personnel au sein des organismes de sport afin d'assurer constance et soutien sur le plan du leadership des bénévoles; 3) les mesures à prendre pour veiller à ce qu'il y ait des endroits où l'on peut « jouer », en particulier, les mesures ciblant le déficit au chapitre des infrastructures, qui se serait établi en 2006 à 15 milliards de dollars<sup>3</sup>. Encore que l'on ait accompli des progrès sur le plan des infrastructures, où l'on observe une tendance à la hausse, tandis que les dépenses P/T dans ce domaine se sont établies à 460 millions de dollars en 2008-2009 (la dernière année pour laquelle les données sont disponibles) et que les dépenses du gouvernement fédéral atteignent 523 millions de dollars en 2009-2010, il faudra peut-être attendre un certain temps avant que la cible de 15 milliards de dollars ne soit atteinte.

Les personnes-ressources clés signalent aussi le défi qui consiste à accroître la participation sportive ou, peut-être, pour faire preuve d'une précision accrue, à renverser la tendance à la baisse observée dans la population en général. Il n'y a pas suffisamment de données probantes au sujet de la participation des membres de certains groupes sous-représentés. En particulier, des données ont été recueillies en 2006 au sujet des niveaux de participation chez les enfants et les jeunes (de moins de 14 ans) ayant un handicap, mais l'on n'a pas recueilli d'autres données au sujet du reste de la population des personnes handicapées. En 2007, les gouvernements ont pris des moyens pour chercher à surmonter le défi que constitue l'évaluation de la participation sportive des Autochtones en décidant d'établir des données de référence ainsi que des objectifs dans ce domaine. En revanche, lorsque les consultants travaillaient à la présente évaluation, il n'y avait toujours pas de données disponibles au sujet des progrès s'observant dans la foulée de cette mesure. En outre, il n'y a guère d'information disponible au sujet de la participation des membres des groupes ethno-culturels<sup>4</sup>. On n'a pas non plus annoncé l'adoption de mesures visant à recueillir des données de référence ou à établir des objectifs pour ces groupes.

Enfin, les personnes-ressources clés font état d'un dernier défi, celui qui consiste à se lier à d'autres secteurs, dont plus particulièrement la santé et l'éducation. Bien que certains intervenants de ces secteurs perçoivent des liens d'importance avec la participation sportive, et malgré les réussites constatées à ce chapitre dans certaines provinces ou certains territoires, en général, les personnes-ressources clés aussi bien que les participants des

---

<sup>2</sup> Bien que les personnes-ressources clés aient signalé la mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A, les ETP et les infrastructures au nombre des enjeux en suspens, la deuxième série de *Priorités* ciblent plutôt la mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A, le développement des ressources du système sportif (entraîneurs, arbitres, chefs de file bénévoles), les infrastructures, les Jeux du Canada et la gestion du rendement. Dans la deuxième version des *Priorités*, les priorités considérées comme non réalisées comprennent l'accroissement de la participation, la mise en oeuvre de la Stratégie Sport pur, les communications avec la communauté sportive et une collaboration accrue entre les organismes de sport.

<sup>3</sup> Conférence des ministres responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs, Toronto (Ontario), le 28 septembre 2006, « Les ministres lancent un appel à l'action pour accroître les possibilités dans les collectivités canadiennes au moyen d'un programme national consacré aux infrastructures de sport, de loisirs et d'activité physique »; consulté le 31 janvier 2010; [http://www.scies.gc.ca/cinfo06/860527004\\_f.html](http://www.scies.gc.ca/cinfo06/860527004_f.html).

<sup>4</sup> Dans le document établissant les *Priorités des gouvernements FPT pour une action concertée 2002 - 2005*, l'une des mesures s'inscrivant dans l'axe de la participation porte sur les « minorités visibles ». Dans le présent rapport, l'expression « groupes ethno-culturels » a été préférée à l'expression « minorités visibles ».

séances de discussion signalent que des défis s'élèvent pour ce qui concerne l'établissement de liens significatifs entre le sport et les objectifs des autres secteurs.

## Rendement

### *En résumé*

La présente section porte particulièrement sur la mesure dans laquelle les objectifs de la Politique ont été atteints. Dans l'ensemble, il appert que des progrès importants ont été réalisés. Il y a toutefois matière à amélioration. À ce sujet, les personnes-ressources clés et les participants des séances de discussion ont formulé des observations utiles. En particulier, les ONS, les OSM et les OP/TS se sont prononcés sur des sujets tels que la mesure dans laquelle le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux/territoriaux s'intéressent au savoir-faire physique en toute priorité, mais à en juger par les divergences entre les perceptions des organismes de sport et les comptes-rendus des gouvernements, il semble qu'il y ait du travail à faire sur le plan de l'interaction entre les instances gouvernementales et les organismes de sport.

De plus, selon une évaluation de la mesure dans laquelle les indicateurs ont été atteints ou non, comme mesures des questions d'évaluation énoncées dans le Cadre d'évaluation, il appert que les indicateurs ont été majoritairement satisfaits, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Objectif stratégique	Atteints	En cours de réalisation	Non atteints	Incertains <sup>5</sup>	Atteints + en cours de réalisation (en %)
Participation	1	2	1	2	50 %
Excellence	10	3	0	2	87 %
Ressources	11	6	0	1	94 %
Interaction	5	3	0	0	100 %
<b>Totaux :</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>87 %</b>

L'Annexe A comprend une analyse plus détaillée de chacun des indicateurs du Cadre. Un examen de ces observations permet de conclure que si l'objectif de la participation n'a pas encore été atteint, de bons progrès ont été accomplis aux chapitres de l'excellence et des ressources, tandis que les indicateurs de l'interaction révèlent des progrès extrêmement favorables dans ce domaine.

Fait intéressant, les personnes-ressources clés et les participants des séances de discussion signalent que de leur point de vue, c'est dans le domaine de l'interaction que les plus grands

<sup>5</sup> L'état des indicateurs est tenu pour incertain dans les cas où les données d'évaluation n'ont pas encore été communiquées aux consultants chargés de l'évaluation. Dans la plupart des cas, les sources des indicateurs incertains sont contenues dans des bases de données.

progrès se sont réalisés. À ce sujet, les participants signalent que les accords bilatéraux constituent un point fort de la Politique, parce qu'ils permettent l'adoption de diverses démarches pour satisfaire à différents besoins dans les différents secteurs de compétence. Cette observation s'attache peut-être aussi à l'état général des relations FPT à l'échelle des gouvernements, où par rapport à ce que l'on constate dans d'autres secteurs, les relations généralement axées sur la collaboration qui y sont privilégiées sont tenues pour très positives.

### *Observations tirées de l'ensemble des sources de données*

## **Participation**

Pour la question de la réalisation de l'objectif de la participation, la principale mesure s'est attachée à la question de savoir s'il y a eu une augmentation du nombre de personnes participant à des activités sportives. Des données provenant de diverses sources indiquent que cette mesure n'a pas été satisfaite. Dans les faits, la proportion en pourcentage des membres de la population qui participent à des activités sportives semble avoir fléchi au cours de la période de mise en application de la Politique. Il n'y a pas de mesure objective s'attachant à la mesure dans laquelle des activités sportives et physiques de qualité sont offertes tous les jours à l'école. De plus, bien que des cibles aient été établies pour les enfants et les jeunes ainsi que pour les filles et les femmes, il n'y a toujours pas de cible pour les autres groupes sous-représentés. Par ailleurs, si le bien-fondé du savoir-faire physique a été établi, les données s'attachant à la question de savoir si le savoir-faire physique est un élément essentiel des instruments stratégiques P/T demeurent incertaines.

### ***Taux de participation aux activités sportives***

***Taux globaux de participation sportive chez les adultes*** - Il y a peu de données s'attachant aux taux de participation sportive au Canada. Selon l'hypothèse la plus optimiste, les données disponibles indiquent que le taux global de participation sportive chez les Canadiens d'âge adulte est stable. Des données disponibles indiquent par ailleurs qu'il est probable que ce taux ait fléchi au cours des dernières années.

- Les résultats de l'*Enquête sociale générale* (ESG) que réalise Statistique Canada révèlent un fléchissement au chapitre de la participation sportive globale, dont le taux est passé de 34 % en 1998 à 28 % en 2005.
- Les sondages qu'a réalisés l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) font aussi état d'un fléchissement du taux global de participation sportive, qui est passé de 36 % dans le *Sondage indicateur sur l'activité physique et sport* de 2006-2007 à 30 % dans le *Sondage indicateur sur l'activité physique et sport* de 2008.

***Participation sportive chez les enfants et les jeunes*** - Dans le cadre du *Sondage indicateur sur l'activité physique et sport* de 2005 de l'ICRCP, des parents ont été interrogés au sujet de la participation d'enfants et de jeunes de 5 à 17 ans à des activités sportives. Dans l'ensemble, les résultats du sondage indiquent que 72 % des enfants et des jeunes participaient à des activités sportives, dont plus particulièrement 76 % de enfants de 5 à 12 ans et 61 % des jeunes de 13 à 17 ans.

Le *Bulletin de l'activité physique chez les jeunes* de 2008 que produit Jeunes en forme Canada signale que chez les jeunes de 15 à 18 ans, la participation sportive a affiché un recul, passant de 77 % en 1992 à 59 % en 2005.

Selon les résultats de l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA)* de 2006 qu'a réalisée Statistique Canada, la moitié de l'ensemble des enfants d'au plus 14 ans ayant une incapacité ont participé à des activités sportives organisées (par un entraîneur ou un moniteur) en dehors des heures d'école.

**Participation sportive dans des sous-groupes de la population** - Il y a peu d'information disponible au sujet de la répartition des taux de participation sportive entre les sous-groupes de la population. Les résultats du *Sondage indicateur sur l'activité physique et sport* de 2006-2007 de l'ICRCP comprennent les données suivantes, lesquelles sont réparties selon le sexe, l'âge et le revenu du ménage :

- Les hommes de 18 ans ou plus (48 %) sont près de deux fois plus susceptibles que les femmes (25 %) de participer à des activités sportives.
- La participation sportive fléchit avec l'âge. En effet, si les trois quarts environ des enfants et des jeunes de moins de 18 ans pratiquent un sport, ce résultat s'établit à 45 % pour les adultes de 18 à 44 ans, à 29 % pour ceux qui ont de 45 à 64 ans, et à 20 % pour ceux qui ont 65 ans ou plus.
- Il y a un fort lien entre la participation sportive et le revenu du ménage. En particulier, les résultats en témoignant passent de 47 % des ménages dont le revenu annuel s'établit à 80 000 \$, à 26 % à peine des ménages dont le revenu s'établit en dessous de 30 000 \$.

Les taux de participation sportive de même que les tendances qui se dessinent chez les adultes handicapés, les groupes ethno-culturels et les Autochtones demeurent inconnus.

### **Activités physiques et sportives de qualité à l'école**

En outre de ces résultats sur la participation, qui sont à la baisse ou stables, les observations sont variables pour ce qui concerne les progrès réalisés selon bon nombre des indicateurs subordonnés à l'objectif de la participation. D'une part, plus de la moitié des représentants des gouvernements provinciaux/territoriaux (P/T) qui ont été interrogés signalent que des activités physiques ont lieu tous les jours dans les écoles. Des représentants indiquent aussi que des initiatives d'« Écoles en forme et en santé »<sup>6</sup> ont été instaurées dans quatre P/T.

D'autre part, EPS Canada estime qu'aussi peu que 6 % des écoles primaires satisfont à la norme de 150 minutes d'activités physiques quotidiennes par semaine (à raison de 30 minutes par jour), et il n'y a pas d'information disponible au sujet des écoles secondaires. Il appert que les données disponibles sont très restreintes. De même, il n'y a pas de données exhaustives permettant d'établir si ce résultat est à la hausse ou à la baisse. Trois P/T

---

<sup>6</sup> Les initiatives d'Écoles en forme et en santé sont des programmes volontaires, que parrainent conjointement des ministères P/T chargés de l'Éducation, de la Santé, des Enfants et des jeunes, du Sport et des Loisirs (ainsi que d'autres ministères, dans certains cas), parfois en collaboration avec des ONG oeuvrant dans des domaines connexes, lesquels programmes recourent à des démarches d'information de la population (affiches, brochures, fiches d'information, etc.) pour encourager les enfants d'âge scolaire à devenir plus actifs et à manger sainement et pour encourager les éducateurs à offrir aux enfants et aux jeunes des occasions de le faire.

seulement indiquent que la mise en oeuvre des activités physiques quotidiennes dans les écoles fait l'objet de mesures.

Le *Bulletin de l'activité physique chez les jeunes Canadiens* de Jeunes en forme Canada 2005 signale que c'est dans une proportion de 14 % seulement que les écoles primaires offrent au moins 150 minutes d'éducation physique par semaine à leurs élèves.

Dans le cadre du *Sondage auprès des écoles canadiennes* de 2005 qu'a réalisé l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, il est constaté que presque tous les élèves des écoles primaires et intermédiaires au Canada ont suivi au moins un cours d'éducation physique par semaine. La durée des cours est variable. En moyenne, les élèves suivent trois cours par semaine. Ces résultats sont considérablement plus faibles chez les élèves du secondaire.

### ***Cibles liées à la participation***

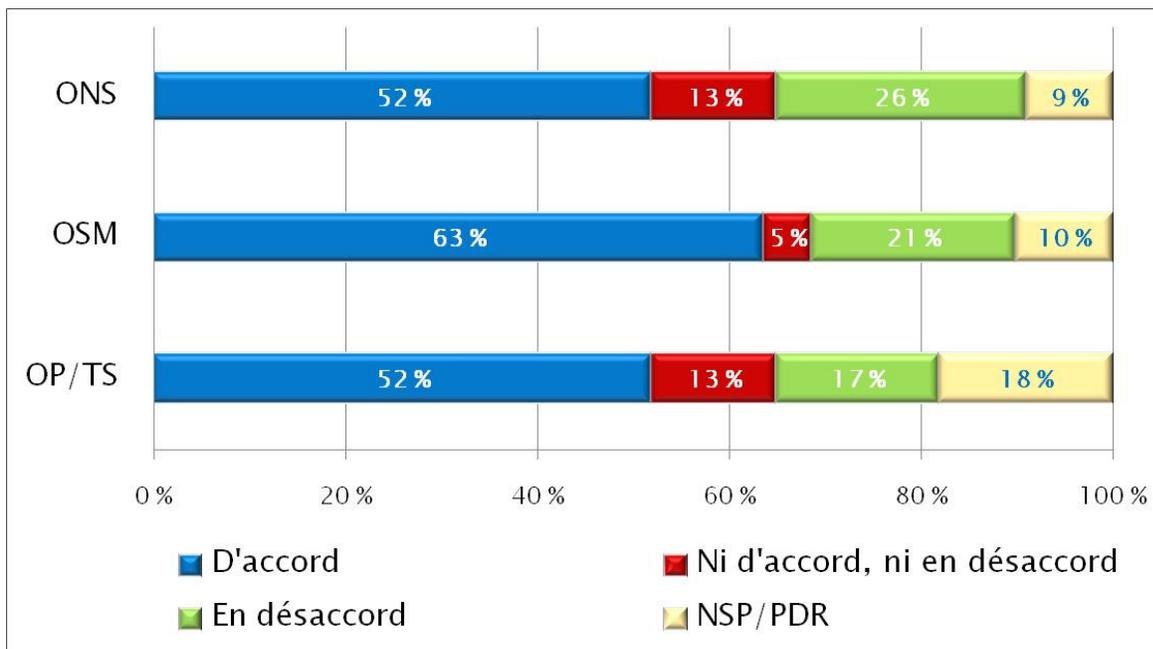
Les ministres ont établi pour les enfants et les jeunes ainsi que pour les filles et les femmes des cibles liées à la participation qui sont fondées sur des données de référence fiables. En revanche, faute de données de référence fiables pour ces groupes, il n'y a pas de cibles pour les Autochtones, les personnes handicapées ou encore, les membres des groupes ethno-culturels. À l'heure actuelle, une initiative a été entreprise pour recueillir des données de référence sur la participation des Autochtones. Des données de référence ne sont toutefois pas recueillies au sujet des personnes handicapées ou des membres des groupes ethno-culturels. À ce sujet, Sport Canada a signalé envisager la possibilité de définir des sources viables ou de mettre au point des indicateurs permettant d'obtenir cette information.

### ***Savoir-faire physique***

Le bien-fondé du savoir-faire physique a été établi et des partenariats sont mis au point à cet effet avec les ministères compétents, mais il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que le savoir-faire physique est un élément essentiel des instruments stratégiques P/T. À ce chapitre, selon les entrevues menées auprès des personnes-ressources clés et l'information obtenue dans le cadre des sondages, il appert que les travaux en cours en sont aux étapes préliminaires.

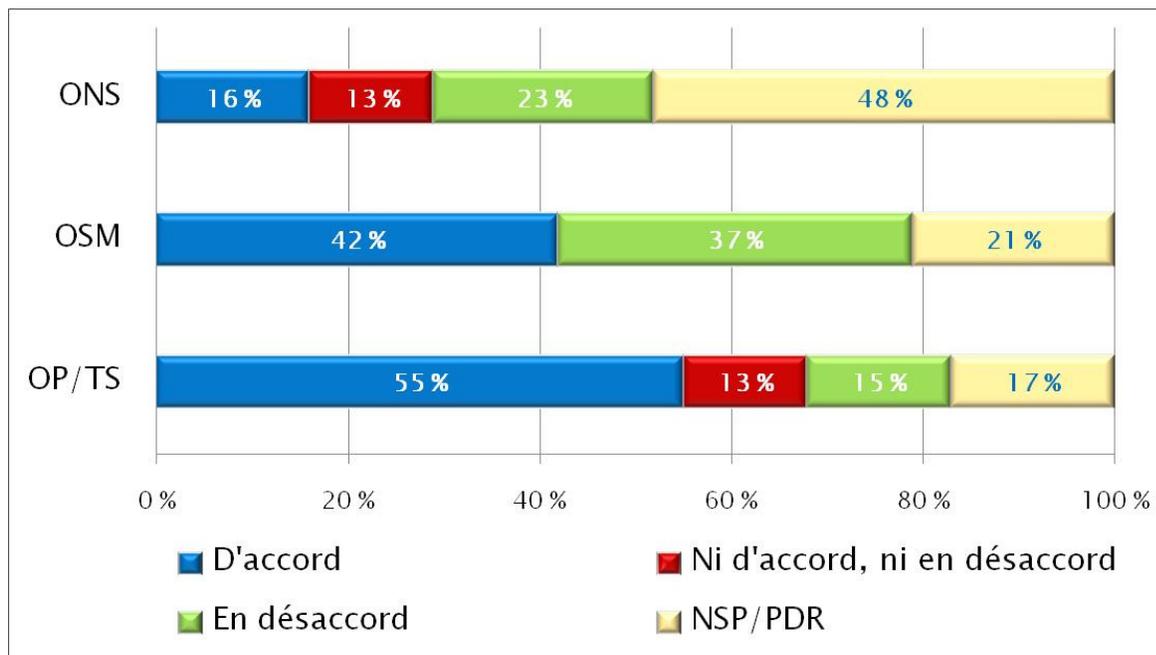
***Le gouvernement fédéral et le savoir-faire physique*** - Le questionnaire de sondage auquel nous avons fait appel pour la présente évaluation signale que le savoir-faire physique n'est pas un domaine de compétence fédérale. Néanmoins, tous types confondus, c'est en majorité que les organismes de sport, dont près des deux tiers des OSM (63 %), conviennent que le gouvernement fédéral a pris des mesures pour démontrer le bien-fondé du savoir-faire physique dans le développement des jeunes enfants. Le quart environ des organismes nationaux de sport et 17 % seulement des OP/TS sont en désaccord avec l'énoncé selon lequel le gouvernement fédéral a pris des mesures pour atteindre cet objectif.

**« Même s’il est reconnu que l’éducation relève de la compétence provinciale/territoriale, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour insister sur l’importance de l’acquisition des habiletés physiques dans le cadre du développement des jeunes enfants »**



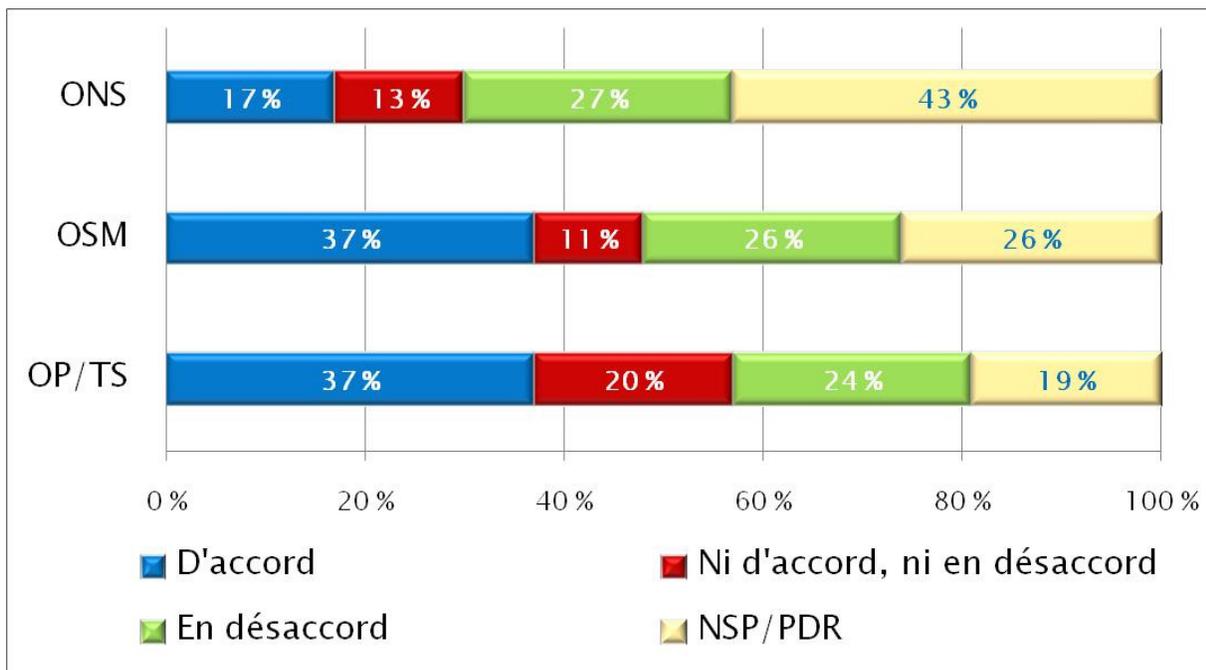
**Les gouvernements provinciaux/territoriaux et le savoir-faire physique** - De plus, c’est en majorité que les OP/TS (55 %), qui sont les plus compétents en la matière, sont aussi d’accord pour dire que leur gouvernement provincial ou territorial a pris des mesures pour démontrer le bien-fondé du savoir-faire physique dans le développement des jeunes enfants. C’est dans une proportion de 15 % seulement que les OP/TS sont en désaccord avec cet énoncé. Les organismes nationaux de sport se sont toutefois révélés beaucoup moins susceptibles d’être d’accord. Par ailleurs, pour ce qui concerne cet énoncé, l’opinion des OSM est partagée. En effet, 42 % des OSM sont d’accord pour dire que les gouvernements P/T ont pris des mesures pour l’atteinte de cet objectif, tandis que 37 % sont en désaccord avec l’énoncé. Au nombre des ONS, c’est dans une proportion de 16 % seulement que les participants se disent d’accord, tandis que près de la moitié (48 %) de l’ensemble de ces répondants ont indiqué ne pas savoir ce que les gouvernements P/T ont réalisé à ce chapitre.

**« Dans l'ensemble, les gouvernements P/T ont pris des mesures pour insister sur l'importance de l'acquisition des habiletés physiques dans le cadre du développement des jeunes enfants »**



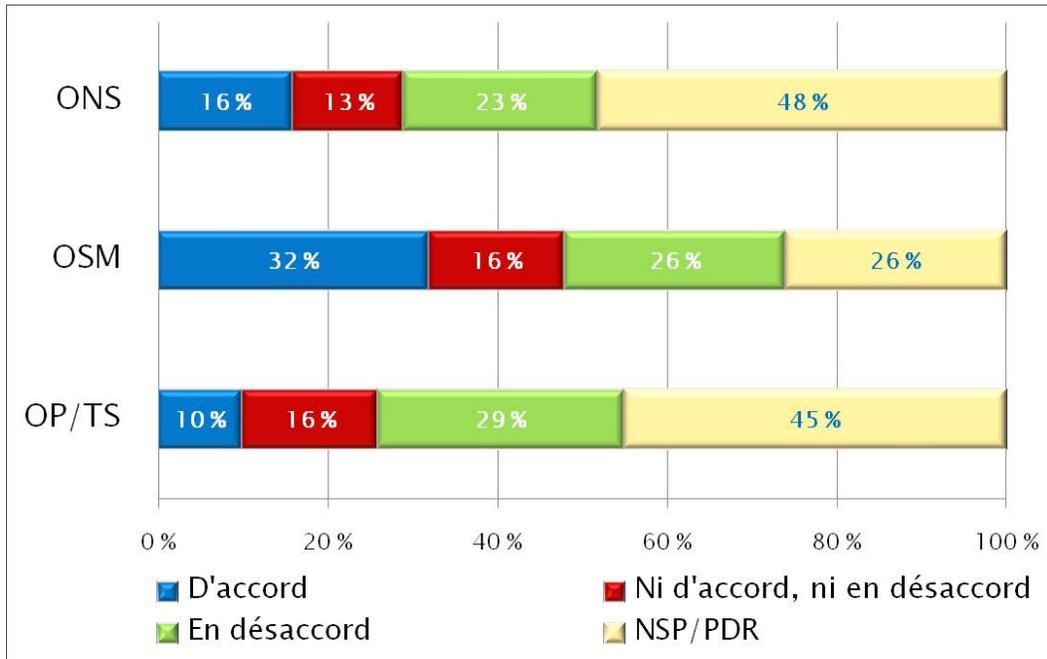
**L'efficacité des gouvernements P/T sur le plan de la promotion du savoir-faire physique chez les jeunes enfants** - Les avis des OP/TS et des OSM sont partagés pour ce qui concerne la question de savoir si les initiatives et les politiques de leur gouvernement provincial ou territorial se sont révélées efficaces dans la promotion de l'importance du savoir-faire physique au chapitre du développement des jeunes enfants. En particulier, c'est dans une proportion tout juste supérieure au tiers (37 %) que les deux types d'organismes sont d'accord pour dire que les gouvernements P/T se sont révélés efficaces à ce chapitre. En revanche, une proportion semblable de ces organismes ne sont pas d'accord (37 % des OSM et 44 % des OP/TS se sont dits « en désaccord » ou « ni d'accord, ni en désaccord »). Encore une fois, l'avis des ONS au sujet des mesures des gouvernements P/T s'est révélé moins favorable. En effet, c'est dans une proportion d'à peine 17 % que les personnes représentant ces organismes sont d'accord pour dire que les gouvernements P/T se sont montrés efficaces dans la promotion de l'importance du savoir-faire physique dans le développement des jeunes enfants. De nouveau, près de la moitié de ces répondants (43 %) disent ne pas le savoir.

**« Dans l'ensemble, les initiatives et les politiques des gouvernements provinciaux/territoriaux se sont avérées efficaces en matière de promotion de l'importance de l'acquisition des habiletés physiques dans le cadre du développement des jeunes enfants »**



**L'intégration du savoir-faire physique aux politiques des gouvernements P/T** - Les organismes de sport sont peu nombreux à être d'accord pour dire que le savoir-faire physique est intégré aux politiques des ministères P/T assumant des responsabilités dans le contexte du développement des jeunes enfants. En effet, au nombre des organismes P/T de sport, c'est dans une proportion de 10 % seulement que les personnes interrogées sont d'accord avec l'énoncé voulant que le savoir-faire physique est intégré dans ces politiques. En outre, près de la moitié des répondants (45 %) signalent ne pas le savoir. Par ailleurs, les réponses des organismes nationaux de sport ne sont pas beaucoup plus favorables : 16 % des ONS et 32 % des OSM sont d'accord avec l'énoncé indiquant que dans l'ensemble, le savoir-faire physique est intégré aux politiques des ministères P/T assumant des responsabilités dans le contexte du développement des jeunes enfants.

**« Dans l'ensemble, l'acquisition des habiletés physiques est intégrée dans les politiques des ministères provinciaux/territoriaux en charge du développement des jeunes enfants »**



## Excellence

Selon les résultats, il semble que les Canadiens obtiennent systématiquement d'excellents résultats aux plus hauts niveaux de compétition sur la scène internationale.

L'ensemble des athlètes de haut niveau s'est élargi, comme en témoigne l'évaluation du Programme d'aide aux athlètes, même si les cibles liées à l'augmentation du nombre d'athlètes de talent<sup>7</sup> n'ont pas été approuvées par les sous-ministres, en fin de compte.

Des études sur l'opinion publique indiquent que dans une proportion de six pour 10 environ, les Canadiens sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait accroître le financement consenti aux athlètes amateurs, mais il n'y a pas de données indiquant que cette opinion a évolué d'une façon ou d'une autre au fil du temps.

Les résultats provenant du CCES indiquent que le nombre d'athlètes qui obtiennent des résultats de façon loyale et éthique est à peu près le même, suivant la proportion de contrôles de dopage positifs par rapport au total des contrôles de dopage effectués par sport.

Les groupes d'âge qu'ont adoptés les Jeux du Canada sont harmonisés avec le modèle de ACSV/DLTP/A. Et même s'il est possible de déterminer que le nombre d'athlètes des Jeux du Canada qui se taillent une place au sein des équipes nationales correspond à une proportion de 40 %, il est impossible d'établir si la contribution des Jeux du Canada au développement de haut niveau a augmenté, car cette mesure ne constitue qu'une information de référence, qui témoigne des données recueillies en 2008-2009. Il n'y a pas de données plus récentes à ce sujet.

Les organismes de sport indiquent que les services liés à la performance qu'offrent les Centres canadiens multisports (CCM) aux athlètes dépistés à l'échelle provinciale se sont améliorés depuis 2002, mais ces participants ne sont pas aussi sûrs de l'évolution des services personnels. À ce sujet, un grand nombre des représentants de ces organismes indiquent tout simplement qu'ils ne le savent pas, ce qui fait penser que ces services s'offrent moins souvent ou encore, que les renseignements à cet effet ne sont pas aussi facilement accessibles.

Les personnes-ressources clés sont d'accord pour dire que les Centres canadiens multisports assurent la prestation de services essentiels de performance aux athlètes dépistés à l'échelle provinciale. Elles conviennent aussi que ces services des CCM se sont améliorés depuis 2002.

Des cibles de performance pour l'excellence ont été établies pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Les objectifs ont été atteints pour les Jeux paralympiques, tandis qu'ils ont été presque atteints pour les Jeux olympiques. Des dirigeants ont aussi établi des cibles pour au-delà de 2010. Bien que les sous-ministres n'aient pas encore autorisé ces cibles, des participants signalent que les organismes de sport travaillent dans le contexte de la réalisation de ces objectifs.

---

<sup>7</sup> L'indicateur PCS-12 du Cadre d'évaluation a pour objet « La proportion d'objectifs d'augmentation du nombre d'athlètes de haut niveau qui sont atteints (tel qu'approuvés par les ministres pour les grands Jeux et le système sportif). »

Le Comité d'examen du sport canadien a vu le jour pour formuler des recommandations liées au financement des ONS selon un système de soutien lié aux cibles, suivant les possibilités de médailles. Le Comité a été établi puis transformé pour devenir d'abord Podium Canada, puis, en bout de ligne, À nous le podium (ANP), qui est devenu pleinement fonctionnel au cours des années qui ont conduit aux Jeux d'été de Pékin de 2008 et aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010.

Les renseignements contenus dans cet aperçu sont présentés plus en détail ci-dessous.

### ***Classement mondial des athlètes canadiens de haut niveau***

L'Indice annuel du classement mondial des nations (CMN) se fonde sur les résultats obtenus par pays aux Jeux olympiques et aux Championnats de monde, toutes disciplines olympiques confondues, sur une période de quatre ans (c'est ainsi que le classement de 2009 témoigne des résultats obtenus pendant la période 2006-2009). Le Classement est établi tous les ans, à la fin de l'année civile, lorsque les Jeux olympiques ou les Championnats du monde de l'année sont terminés.

Les deux tableaux figurant à la page suivante présentent les résultats globaux du Classement (classement international et points) pour les sports d'hiver et les sports d'été, respectivement, selon trois repères :

- 1) les médailles d'or;
- 2) les points accordés pour les médailles;
- 3) les points accordés pour les classements parmi les huit premiers.

Au chapitre des sports d'hiver, les athlètes canadiens ont amélioré leurs résultats et leur classement de très haut niveau tant selon le nombre de points accordés pour les médailles que selon les points accordés pour les classements parmi les huit premiers. Les résultats demeurent relativement stables sur le plan des médailles d'or. Le Canada est le seul des cinq premiers pays à avoir affiché une augmentation nette des points accordés pour les médailles au cours des cinq dernières années (41 points au cours de la période de 2005 à 2009).

**Classement mondial des nations aux Jeux olympiques d'hiver :  
Classement et nombre de médailles ou de points**

	Médailles d'or	Points accordés pour les médailles*	Points accordés pour les classements parmi les huit premiers**
2004	s.o.	4 <sup>e</sup> (220)	s.o.
2005	s.o.	4 <sup>e</sup> (253)	s.o.
2006	2 <sup>e</sup> (31)	2 <sup>e</sup> (274)	2 <sup>e</sup> (1 094)
2007	2 <sup>e</sup> (33)	2 <sup>e</sup> (294)	2 <sup>e</sup> (1 141)
2008	2 <sup>e</sup> (32)	2 <sup>e</sup> (309)	2 <sup>e</sup> (1 216)
2009	3 <sup>e</sup> (28)	2 <sup>e</sup> (294)	2 <sup>e</sup> (1 209)

\* selon un système où sont attribués cinq points pour une médaille d'or, trois points pour une médaille d'argent, et un point pour une médaille de bronze.

\*\* selon un système où sont attribués 10 points pour une première place, 8 points pour une deuxième place, 6 points pour une troisième place, 5 points pour une quatrième place, et ainsi de suite, jusqu'à la 8<sup>e</sup> place, à laquelle on accorde un point.

Au chapitre des sports d'été, dans l'ensemble, les résultats témoignant des performances et du classement, qui sont demeurés relativement stables sur le plan des points attribués pour les médailles, ont toutefois fléchi sur le plan des médailles d'or.

Il y a aussi eu un léger fléchissement du nombre de points accordés pour les classements parmi les huit premiers, même si le classement à ce chapitre s'est amélioré depuis 2006.

**Classement mondial des nations aux Jeux olympiques d'été :  
Classement et nombre de médailles ou de points**

	Médailles d'or	Points accordés pour les médailles*	Points accordés pour les classements parmi les huit premiers **
2004	s.o.	19 <sup>e</sup> (141)	s.o.
2005	s.o.	19 <sup>e</sup> (143)	s.o.
2006	18 <sup>e</sup> (13)	19 <sup>e</sup> (146)	15 <sup>e</sup> (901)
2007	21 <sup>e</sup> (9)	19 <sup>e</sup> (129)	16 <sup>e</sup> (806)
2008	22 <sup>e</sup> (22)	18 <sup>e</sup> (141)	15 <sup>e</sup> (825)
2009	26 <sup>e</sup> (8)	18 <sup>e</sup> (132)	14 <sup>e</sup> (799)

\* selon un système où sont attribués cinq points pour une médaille d'or, trois points pour une médaille d'argent, et un point pour une médaille de bronze.

\*\* selon un système où sont attribués 10 points pour une première place, 8 points pour une deuxième place, 6 points pour une troisième place, 5 points pour une quatrième place, et ainsi de suite, jusqu'à la 8<sup>e</sup> place, à laquelle on accorde un point.

### ***Les athlètes de haut niveau de calibre international***

L'une des mesures de l'excellence a pour objet l'accroissement de l'ensemble des athlètes de talent en compétition sur la scène internationale. Les athlètes canadiens qui se classent parmi les 16 premiers au monde dans leur discipline reçoivent un brevet SR1 ou SR2 de Sport Canada par l'entremise du Programme d'aide aux athlètes (PAA). Pendant la période de 2002 à 2009, le nombre d'athlètes qui ont reçu leur brevet SR1 ou SR2 s'est accru de 18 %, passant de 374 à 441. Voici les nombres totaux de brevets SR1/SR2 du PAA, par année, depuis 2002 :

- 2002 - 374
- 2003 - 387
- 2004 - 376
- 2005 - 377
- 2006 - 389
- 2007 - 424
- 2008 - 499
- 2009 - 441

Il importe de souligner que bien que le nombre d'athlètes qui se sont qualifiés pour un brevet soit lié à la somme de financement disponible au sein du PAA, ce résultat représente néanmoins un assez haut niveau de réalisation au niveau des 16 premiers. Le budget du PAA a été augmenté en 2004-2005. Le financement accru est devenu pleinement disponible en 2005-2006.

### ***Le soutien de la population à l'égard du sport amateur au Canada***

Il n'est pas possible d'établir avec certitude si l'opinion de la population à l'égard du sport s'est améliorée depuis l'adoption de la Politique canadienne du sport.

Trois sondages réalisés en 2006-2007 comprenaient des questions semblables au sujet du soutien de la population à l'égard du financement gouvernemental consenti au sport amateur<sup>8</sup>. Tous les résultats découlant de ces sondages indiquent que dans une proportion de six pour 10 environ, les Canadiens sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait accroître le financement qu'il consent aux athlètes amateurs.

Les consultants chargés de l'évaluation n'ont pas eu accès à d'autres études sur l'opinion publique présentant de l'information au sujet du soutien de la population à l'égard du financement gouvernemental du sport amateur. La disponibilité de ces autres études aurait permis d'établir si une évolution se dessine. En effet, les données provenant de ces sondages et d'autres sondages sur l'opinion publique ne suffisent pas à assurer un suivi significatif au fil du temps pour ce qui concerne le soutien de la population pour le sport amateur depuis l'adoption de la Politique canadienne du sport.

### ***L'éthique mesurée selon les contrôles de dopage***

Depuis 2002, la proportion de contrôles de dopage positifs par rapport à l'ensemble des contrôles de dopage réalisés chez les athlètes canadiens demeure relativement stable, sous la

---

<sup>8</sup> *Sondage sur les Jeux de Turin, 2006* (Centre de recherche Décima); *Sondage sur les Jeux d'hiver du Canada, 2007* (Centre de recherche Décima); *Connecting Sport and Canadians: A Syndicated Study Measuring Attitudes and Opinions of Canadian Youth and Adults, 2007* (NRG Research Group).

barre d'un pour cent, exception faite de 2004-2005, où cette proportion s'est établie à 1,5 %. C'est le Centre canadien pour l'éthique dans le sport qui a recueilli et publié les données détaillées s'attachant aux résultats des contrôles de dopage dans les sports canadiens. Le programme antidopage du Canada a été instauré en 1991. On a modifié le programme initial en 2002 pour qu'il se conforme au Code mondial antidopage. Le tableau ci-dessous présente les résultats provenant du Programme canadien antidopage (PCA), que finance Sport Canada et qu'administre le CCES pour le compte des athlètes canadiens.

Il convient de signaler que le nombre de contrôles positifs indiqué dans le tableau comprend aussi bien les substances améliorant les performances que les substances qui n'améliorent pas les performances (p. ex., la marijuana). Par ailleurs, les résultats figurant dans le tableau ne comprennent pas les contrôles et les résultats produits pour des organismes nationaux de sport, des fédérations sportives internationales, des organisations nationales antidopage ou d'autres organisations selon le principe de la rémunération des services.

#### Résultats globaux des contrôles du Programme canadien antidopage

Année	Nombre total de contrôles	Nombre de contrôles positifs	Proportion de contrôles positifs / ensemble des contrôles
2002-2003	1 597	7	0,4 %
2003-2004	2 106	9	0,4 %
2004-2005	1 708	25	1,5 %
2005-2006*	2 197	14	0,6 %
2006-2007	2 728	21	0,8 %
2007-2008	2 899	20	0,7 %
2008-2009	2 878	16	0,6 %

\*2005-2006 est la première année complète de mise en oeuvre du PCA, qui témoigne de la mise en oeuvre du Code mondial antidopage au Canada.

#### ***La contribution des Jeux du Canada au développement des athlètes de haut niveau***

Les consultants chargés de l'évaluation se sont aussi penchés sur la mesure dans laquelle les Jeux du Canada ont contribué au développement des athlètes de haut niveau de même que sur la question de savoir si cette contribution s'est accrue depuis 2002. Deux mesures ont servi à évaluer cette contribution :

- 1) La proportion des sports des Jeux du Canada dont les athlètes se trouvent au stade « s'entraîner à la compétition » du modèle de développement à long terme du participant ou de l'athlète (ACSV/DLTP/A).
- 2) Le nombre d'athlètes des Jeux du Canada qui se taillent une place dans les équipes nationales en compétition sur la scène internationale.

En se fondant sur le sondage qu'a réalisé le Conseil des Jeux du Canada auprès des ONS et sur l'information qu'il a recueillie sur les sites Web des ONS, il appert que 100 % des 17 sports d'été et des 23 sports d'hiver représentés aux Jeux du Canada comptent des athlètes qui se trouvent à l'étape « s'entraîner à la compétition » de leur modèle de développement à long terme. Quatre des sports d'hiver ont aussi conduit des athlètes des Jeux du Canada à d'autres stades du modèle de DLTP/A, comme les stades « apprendre la compétition » et « apprendre à gagner ».

C'est dans une proportion de 40 % environ que les athlètes qui détiennent actuellement un brevet de Sport Canada sont des anciens des Jeux du Canada. Ce résultat pourra servir de référence pour les besoins de futures comparaisons, car à l'heure actuelle, il n'est pas possible de le comparer avec les résultats des précédentes années, faute de données disponibles. Dans le cadre de 13 sports, plus de 50 % des athlètes qui détiennent un brevet sont des anciens des Jeux du Canada. Dans 18 autres sports, entre 30 % et 50 % des athlètes qui détiennent un brevet sont des anciens des Jeux du Canada.

### ***Centres canadiens multisports : des services de performance et des services personnels sont offerts aux athlètes de haut niveau***

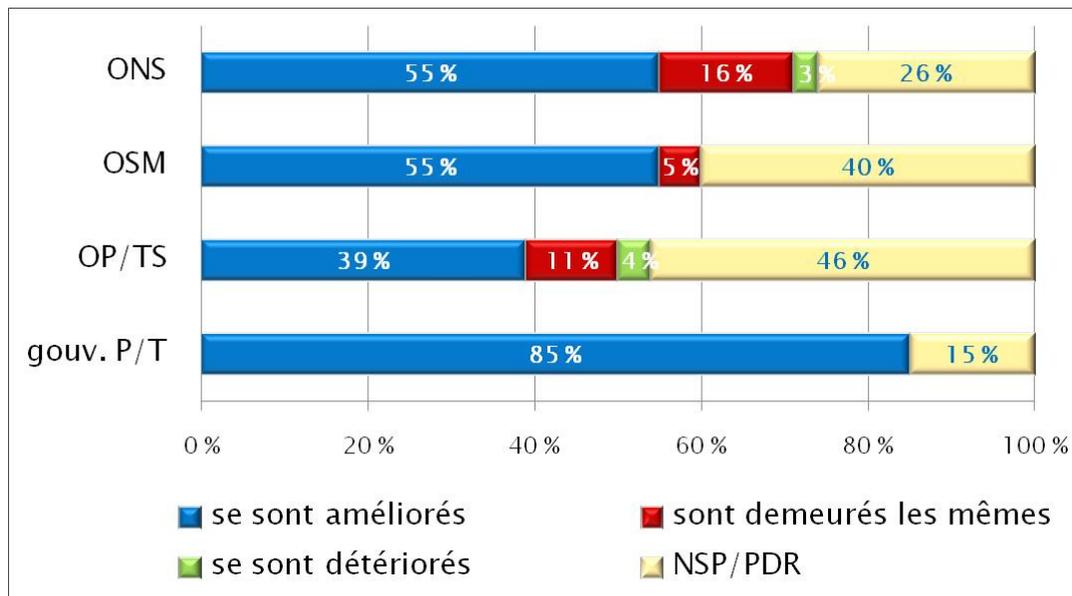
Les personnes-ressources clés sont d'accord pour dire que les Centres canadiens multisports (CCM) offrent des services essentiels de performance aux athlètes dépités à l'échelle provinciale, mais les avis ne sont pas aussi favorables au sujet des services personnels, soit parce que ces services ne sont pas offerts ou ne sont pas utilisés, soit parce qu'ils ne sont pas tenus pour nécessaires dans ce secteur de compétence en particulier. L'ensemble des personnes-ressources clés conviennent que les services qu'offrent les CCM se sont améliorés depuis 2002.

**Services de performance**<sup>9</sup> - Au nombre des répondants qui se sont prononcés à cet égard, tous types d'organismes de sport confondus, c'est en majorité que les participants sont d'avis que les services de performance qu'offrent les Centres canadiens multisports aux athlètes dépités à l'échelle provinciale se sont améliorés depuis 2002. Dans l'ensemble, 55 % des représentants des ONS et des OSM sont de cet avis, de même que 39 % des représentants des OP/TS (en revanche, 46 % des OP/TS n'ont pas présenté de réponse à cette question). Presque tous les représentants des gouvernements P/T indiquent aussi que les services qu'offrent aux athlètes les CCM se sont améliorés (mais deux des représentants - soit 15 % de l'ensemble - n'ont pas répondu à cette question). Très peu de répondants ont indiqué que les services de performance se sont détériorés depuis 2002, dont aucun des représentants des OSM et des gouvernements P/T.

---

<sup>9</sup> Au nombre des services de performance, figurent les suivants : physiologie et élaboration des programmes de formation, musculation et conditionnement physique, biomécanique, nutrition, psychologie du sport et entraînement mental, médecine du sport (médecins, physiothérapeutes, chiropraticiens, massothérapie), accès aux services liés à la performance.

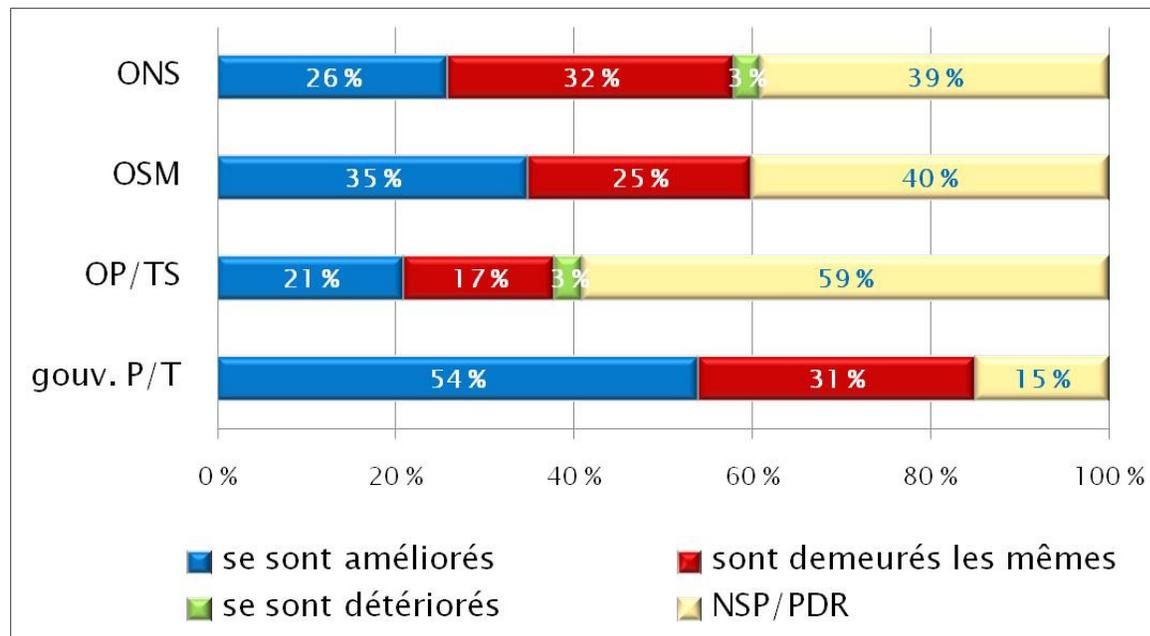
« **Services de performance : Dans l'ensemble, comment jugez-vous l'évolution des services offerts aux athlètes par les CCM depuis 2002?** »



**Services personnels<sup>10</sup>** - C'est aussi en majorité que les représentants des gouvernements P/T (54 %) sont d'accord pour dire que les services personnels qu'offrent les CCM aux athlètes dépités à l'échelle provinciale se sont améliorés depuis 2002. Comme nous l'avons aussi constaté pour les services de performance, les évaluations des gouvernements P/T à l'égard des services personnels sont généralement plus favorables que celles des organismes de sport, dont les avis se sont révélés encore plus partagés au sujet des services personnels. Les proportions d'OSM, d'ONS et d'OP/TS ayant indiqué que les services personnels se sont améliorés ou sont demeurés les mêmes sont relativement semblables. Encore une fois, comme nous l'avons constaté pour les services de performance, les répondants sont très peu nombreux à indiquer que les services personnels se sont détériorés. En revanche, dans ce cas-ci, les répondants se sont révélés beaucoup plus nombreux à signaler ne pas le savoir ou à être incapables de se prononcer au sujet des services.

<sup>10</sup> Au nombre des services personnels, figurent les suivants : des ateliers (p. ex., Drogues et suppléments, Environnement sportif positif, Objectifs de carrière), du soutien scolaire (p. ex., programme SportGrad), du counselling et du soutien individuels, comme l'orientation vers des professionnels qualifiés (p. ex., SportHelp), du perfectionnement personnel et professionnel (p. ex., les relations avec les médias, l'art oratoire et la démonstration sportive, comme ToolKit), la planification de carrière et la retraite sportive (p. ex., LifeVision), des services de perfectionnement professionnel et d'organisation de carrière (p. ex., JobLink).

**« Services personnels : Dans l'ensemble, comment jugez-vous l'évolution des services offerts aux athlètes par les CCM depuis 2002? »**



**Cibles liées à l'excellence**

Les sous-ministres ont établi et approuvé des cibles de performance pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Ces cibles avaient pour objet une première place sur le plan du total des points accordés pour les médailles aux Jeux olympiques et une troisième place aux Jeux paralympiques selon ce même classement<sup>11</sup>.

Des dirigeants ont aussi établi des cibles pour au-delà de 2010, que les sous-ministres n'ont toutefois pas encore autorisées.

**Comité d'examen du sport canadien / À nous le podium**

Une autre mesure du Cadre d'évaluation a pour objet la question de savoir si le Comité d'examen du sport a été établi.

Le Comité d'examen du sport canadien a vu le jour pour formuler des recommandations liées au financement des ONS selon un système de soutien lié aux cibles, suivant les possibilités de médailles. Le Comité est devenu Podium Canada en novembre 2006, puis À nous le podium en mars 2009. ANP est une entité non constituée dont le rôle consiste à faire office d'organisme de consultation technique de haut niveau. ANP formule des recommandations de financement pour les hautes performances à son Comité directeur, qui réunit des représentants de Sport

<sup>11</sup> L'indicateur d'évaluation du Cadre d'évaluation a pour objet des « Cibles de performance approuvées et annoncées pour l'excellence sportive par les Canadiens et Canadiennes » (PCS-20).

Canada, du Comité olympique canadien, du Comité paralympique canadien et du COVAN (le Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010 à Vancouver).

## Ressources

En se fondant sur les indicateurs du Cadre d'évaluation, il appert que d'importants progrès ont été accomplis sur le plan de l'objectif des ressources. En effet, dans la plupart des cas, soit les indicateurs liés aux questions d'évaluation ont été satisfaits, soit ces indicateurs révèlent que des progrès ont été réalisés. Les indicateurs qui n'ont pas été satisfaits sont très peu nombreux. L'observation voulant que des progrès à ce point importants soient constatés pour cet objectif stratégique pourrait venir de ce qu'au chapitre des ressources, il y avait matière à améliorations dans de nombreux domaines. Fait intéressant, des personnes-ressources clés et des participants des séances de discussion font observer qu'il s'agit du domaine stratégique où il demeure le plus de travail à faire pour réaliser les objectifs enchâssés dans la Politique, car les initiatives s'inscrivant dans le soutien de l'objectif des ressources soutiennent aussi les objectifs de l'excellence et de la participation.

Le modèle de développement à long terme du participant ou de l'athlète a été instauré et des progrès considérables ont été réalisés. La plupart des ONS ont déjà adapté le modèle générique de ACSV/DLTP/A pour leurs sports respectifs ou sont en voie de le faire. En outre, des progrès sont constatés au chapitre des revues des systèmes de compétition. En effet, 79 % des ONS ont complété leur revue ou sont en train de l'effectuer. Les personnes-ressources clés et la plupart des représentants des OP/TS indiquent que leur OP/TS a harmonisé ses politiques ou ses programmes avec le modèle de ACSV/DLTP/A de l'ONS. Les représentants d'ONS se sont toutefois révélés moins sûrs à ce chapitre, ce qui révèle peut-être un manque de connaissances au sujet de l'état d'avancement de la mise en oeuvre à l'échelon P/T.

Par ailleurs, il y a eu une augmentation considérable du nombre d'entraîneurs formés dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs. En particulier, nous observons une augmentation de 41 % du nombre d'entraîneurs de sexe masculin et une augmentation de 28 % du nombre d'entraîneurs de sexe féminin. Les gouvernements ont établi des programmes consacrés aux infrastructures de sport et de loisirs et des fonds leur ont été consacrés. Sport Canada a établi un fonds de recherche, mais il reste beaucoup à faire avant que les données probantes en découlant ne soient utilisées de façon constante dans l'élaboration de nouvelles politiques. Le nombre de bénévoles du sport au Canada a été maintenu. De plus, les objectifs établis pour l'accueil de manifestations unisport et de grands jeux ont été atteints. Par ailleurs, il y a eu une augmentation du nombre d'équivalents temps plein (ETP) employés par les OP/TS. Des renseignements plus détaillés sont présentés ci-dessous.

### ***Modèle de développement à long terme du participant et de l'athlète***

Lors de l'élaboration de la Politique canadienne du sport, on n'avait pas prévu qu'un modèle de développement à long terme du participant ou de l'athlète deviendrait un volet essentiel d'un système de développement sportif axé sur l'athlète et le participant. Néanmoins, Au Canada, le sport c'est pour la vie, un modèle de développement à long terme du participant ou de l'athlète (ACSV/DLTP/A), est le produit de l'un des ateliers du CFPTS, et comme le font observer les personnes-ressources clés et les participants des séances de discussion, la mise en oeuvre et l'adaptation de ce modèle par les organismes de sport constituent peut-être le principal résultat de la Politique sur le plan de son incidence dans le système sportif au Canada.

**Adoption et adaptation du modèle ACSV/DLTP/A dans les ONS** - Selon des projections, au moins 90 % des 58 ONS auront complété des modèles de DLTP/A particuliers à leurs sports en 2012 :

- À l'heure actuelle, 35 ONS (60 %) ont complété des modèles de DLTP/A particuliers à leurs sports;
- 11 ONS (19 %) complèteront leur modèle particulier de DLTP/A avant le 31 mars 2010;
- 6 ONS (10 %) complèteront leur modèle particulier de DLTP/A avant le 31 mars 2011;
- L'état d'avancement du modèle de DLTP/A est incertain pour 6 ONS.

Au total, 52 ONS (90 %) ont complété, entrepris ou prévu de nouvelles initiatives décrites dans leur modèle particulier de ACSV/DLTP/A.

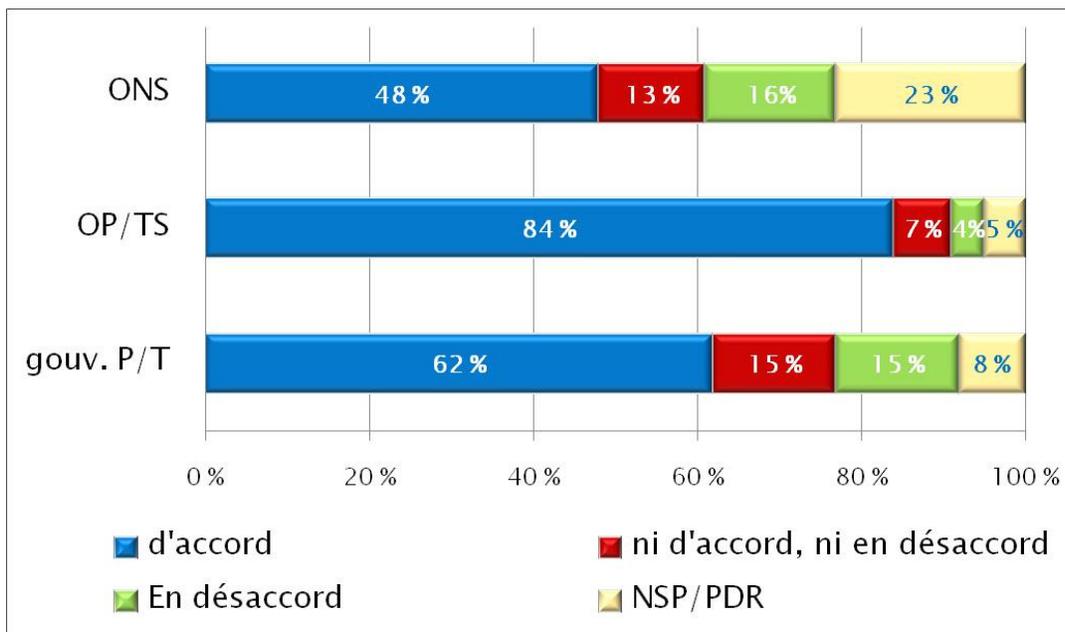
Exception faite d'un sport, pour ce qui concerne l'ensemble des sports, des revues des systèmes de compétition subordonnées à la mise en oeuvre de modèles de ACSV/DLTP/A ont été réalisées, sont en cours de mise au point ou encore, sont prévues :

- 18 ONS (32 %) ont réalisé et mis en oeuvre leur revue du système de compétition;
- 27 ONS (47 %) sont en train de réaliser leur revue du système de compétition;
- 11 ONS (19 %) prévoient réaliser leur revue du système de compétition.

**Modèles de ACSV/DLTP/A pour les sports paralympiques** - L'ensemble des sports paralympiques indépendants ont complété leur modèle de DLTP/A ou sont en voie de le faire.

**Harmonisation des OP/TS avec le modèle de DLTP/A de leur ONS** - En se fondant sur les résultats des sondages réalisés auprès des organismes de sport, les OP/TS (dans une proportion de 84 %) se sont révélés beaucoup plus susceptibles que les ONS (48 %) de se dire d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur organisme a harmonisé ses politiques avec le modèle particulier de DLTP/A qui est indiqué. La plupart des représentants de gouvernements P/T (62 %) sont aussi d'accord avec l'affirmation selon laquelle les OP/TS dans leur secteur de compétence ont harmonisé leurs politiques avec leur modèle particulier de DLTP/A. L'un des motifs susceptibles d'expliquer cet écart tient à ce que les OP/TS pourraient se faire une opinion plus optimiste des travaux qu'ils entreprennent que les ONS, dont les perceptions à l'égard de la somme de travail nécessaire pour mettre en oeuvre un modèle de ACSV/DLTP/A sont peut-être plus réalistes. Il est possible également que les réponses des OP/TS soient caractéristiques d'un biais lié à la désirabilité sociale. Il s'agit d'un biais courant dans les sondages d'opinion. Les OP/TS pourraient ainsi avoir répondu d'une façon qui jette une lumière favorable sur leur organisme. Ces observations soulignent encore une fois la nécessité d'assurer une communication accrue entre les organismes de sport dans les cas où les avis des organismes nationaux et des organismes P/T divergent.

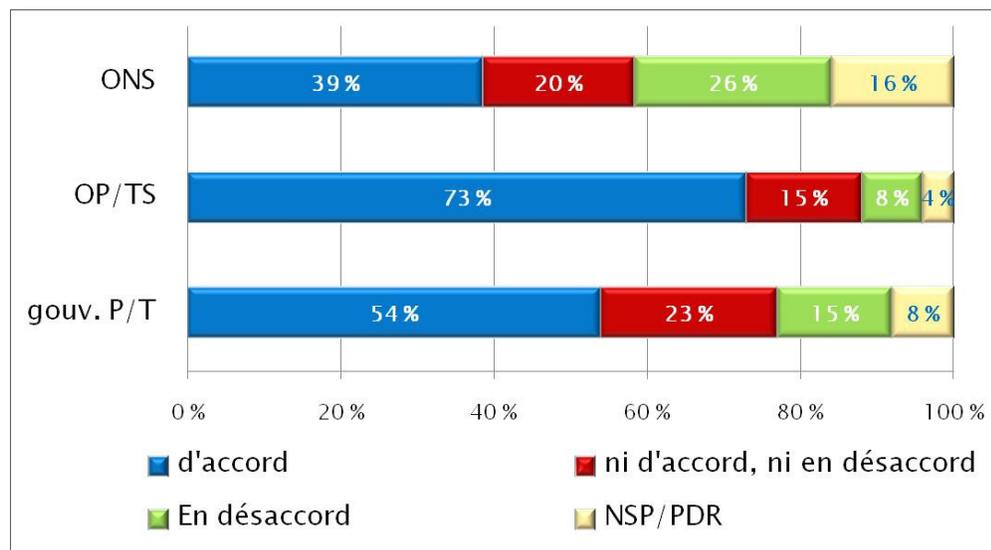
« Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle les OP/TS (ou votre OS) ont aligné leurs politiques sur le modèle de DLTP/A approprié qui a été établi par un ONS? »



**Mise en oeuvre du modèle particulier de DLTP/A dans les OP/TS** - Les tendances ressortant des réponses de sondage présentées dans le précédent graphique sont semblables à celles constatées sur le plan des niveaux d'accord avec l'affirmation selon laquelle les OP/TS ont mis en oeuvre leur modèle de DLTP/A dans le cadre de leurs programmes et activités.

C'est en majorité que les OP/TS (73 %) et les gouvernements P/T (54 %) sont d'accord pour dire que les OP/TS ont mis en oeuvre leur modèle de DLTP/A. Les ONS (39 %) se sont révélés moins susceptibles d'être d'accord avec cette affirmation.

« *Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle les OP/TS (ou votre OS) ont mis en œuvre le modèle de DLTP/A approprié dans le cadre de leurs programmes et activités?* »



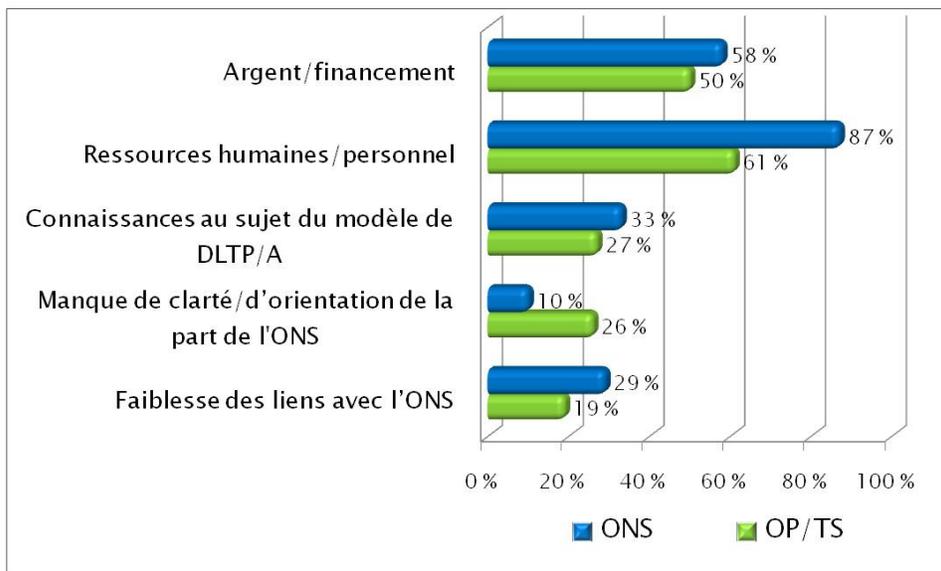
Par ailleurs, des personnes-ressources clés font valoir que les OP/TS qui n'ont pas harmonisé leurs politiques et leurs programmes n'avaient pas les ressources nécessaires pour le faire, soit parce que ces organismes sont entièrement fondés sur du bénévolat, soit parce que les ONS n'ont pas suffisamment fait appel aux OP/TS au cours de l'étape de mise au point, ou encore à cause de mauvaises communications ou de connaissances modestes au sujet du modèle. Dans le cadre du sondage, les ONS et les OP/TS ont confirmé cette observation.

Les ONS et les OP/TS signalent que le financement et les ressources humaines sont les deux obstacles les plus importants à l'harmonisation des OP/TS avec leur modèle de ACSV/DLTP/A et à la mise en oeuvre du modèle dans ces organismes.

- 87 % des ONS et 61 % des OP/TS signalent que des questions de ressources humaines et de personnel constituent un obstacle.
- 58 % des ONS et 50 % des OP/TS signalent que des questions d'argent et de financement constituent un obstacle.

Au nombre des autres obstacles, signalés par les ONS et les OP/TS, qui empêcheraient l'harmonisation des OP/TS avec les modèles de ACSV/DLTP/A et la mise en oeuvre des modèles dans ces organismes, figurent un manque de connaissances au sujet du modèle de ACSV/DLTP/A (33 % des ONS et 27 % des OP/TS ont répondu de cette façon), un manque de clarté ou d'orientation de la part de l'ONS (10 % des ONS et 26 % des OP/TS ont répondu de cette façon), et la faiblesse des liens avec l'ONS (29 % des ONS et 19 % des OP/TS ont répondu de cette façon).

**« Obstacles à l’alignement des politiques des OP/TS avec le modèle de DLTP/A approprié qui a été établi par un ONS et à la mise en œuvre de ACSV/DLTP/A? »**



Par ailleurs, au nombre des facteurs qui ont contribué à la réussite de l’harmonisation des OP/TS avec le modèle de ACSV/DLTP/A, figure l’engagement du gouvernement provincial/territorial au chapitre du leadership, soit par l’octroi d’un financement aux OP/TS, soit par la création d’un poste de « coordonnateur/coordonnatrice du modèle de ACSV/DLTP/A » au sein du personnel. En outre, dans trois P/T, le financement de l’OP/TS dépend désormais de l’harmonisation, ce qui a aussi fait progresser cet aspect.

En revanche, à l’échelon provincial/territorial, l’harmonisation des politiques et programmes du secteur de l’éducation avec le modèle de ACSV/DLTP/A s’est révélée moins fructueuse. En effet, les personnes-ressources clés signalent que dans quatre P/T, le programme d’éducation physique intègre désormais le concept de savoir-faire physique au primaire, mais c’est dans un seul cas qu’une province ou un territoire a harmonisé pleinement son programme d’éducation physique, dans l’ensemble des années scolaires, avec les différents stades du modèle de ACSV/DLTP/A. On observe toutefois des avancées, tandis que des réunions interministérielles se déroulent actuellement dans trois P/T en vue d’une harmonisation du programme d’éducation physique avec le modèle.

Pour ce qui concerne les autres P/T, les participants qui se sont prêtés aux entrevues ou aux séances de discussion nous apprennent que la réalisation de ce niveau d’harmonisation constitue un défi, car les enseignants généralistes et les professeurs d’éducation physique de même que les autres représentants du secteur de l’éducation affichent un manque de connaissances au sujet des éléments clés du modèle ou encore, ils ne comprennent pas bien ces éléments.

## **Ressources en entraîneurs**

**Amélioration du Programme national de certification des entraîneurs** - L'Association canadienne des entraîneurs a apporté en 2005 d'importants changements au Programme national de certification des entraîneurs. La version mise à jour du programme, que Sport Canada appelle le « nouveau » modèle du PCCE, comprend trois profils (Sport communautaire, Compétition et Instruction) ainsi que huit contextes d'entraînement s'articulant autour des axes du Sport communautaire, de la Compétition ou de l'Instruction.

**Augmentations au chapitre du nombre d'entraîneurs pleinement qualifiés** - Entre 2000 et 2008, au total, 178 000 entraîneurs environ ont suivi une pleine formation ou encore, ont reçu leur certification au moyen de l'ancien ou du nouveau PCCE. À noter qu'il n'y a pas de données permettant de répartir ces résultats entre l'ancien et le nouveau PCCE. Il s'agit néanmoins de 52 000 entraîneurs de plus que le nombre d'entraîneurs pleinement qualifiés ou certifiés entre 1996 et 2003, soit une augmentation de 41 % qui s'est opérée au cours des deux cycles de quatre ans (ces cycles sont fondés sur le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport de Sport Canada, ou CFRS). Au cours de ces deux périodes, la proportion de l'ensemble des entraîneurs en cours de formation qui ont reçu leur certification ou qui sont devenus pleinement qualifiés a augmenté, passant de 25 % à 35 %.

### **Augmentation du nombre d'entraîneurs pleinement qualifiés / certifiés (résultats numériques ou en pourcentage)**

	<b>1999-2000 - 2003-2004</b>	<b>2004-2005 - 2008-2009</b>	<b>Augmentation numérique</b>	<b>Augmentation en pourcentage</b>
Femmes	35 686	45 539	9 853	27,6 %
Hommes	90 320	132 184	41 854	46,4 %
<b>Total</b>	<b>126 006</b>	<b>177 723</b>	<b>51 717</b>	<b>41,0 %</b>

**Entraîneurs et entraîneures** - Il y a eu une augmentation du nombre d'entraîneurs et d'entraîneures pleinement qualifiés ou certifiés entre les périodes 1999-2000 - 2003-2004 et 2004-2005 - 2008-2009 (suivant les calculs établis pour les cycles d'évaluation du CFRS III et du CFRS IV). Par ailleurs, tandis que dans l'ensemble, il y a eu une augmentation du nombre d'entraîneurs de sexe masculin et du nombre d'entraîneurs de sexe féminin, la proportion en pourcentage des entraîneurs devenus pleinement qualifiés ou certifiés qui sont des femmes a légèrement fléchi au cours de ces deux périodes, passant de 28 % (35 686 sur 126 006) à 26 % (45 539 sur 177 723).

## **Dépenses publiques consacrées aux infrastructures de sport**

L'indicateur lié aux programmes d'infrastructures est satisfait. En effet, neuf gouvernements P/T signalent qu'ils disposent de fonds consacrés à ce genre d'infrastructures, dont la durée moyenne s'établit à six ans. Encore que certains de ces fonds aient précédé l'adoption de la Politique canadienne du sport, il convient de signaler que six nouveaux fonds ont été établis depuis 2002. Le gouvernement fédéral a annoncé en 2009-2010 l'établissement d'un fonds

consacré aux infrastructures assorti d'un financement sur deux ans. Au cours des quatre dernières années (depuis 2005-2006), on a observé une tendance à la hausse pour ce qui concerne les dépenses publiques à ce chapitre, mais il n'y a guère de données plus anciennes disponibles à ce sujet.

Au cours de l'année 2008-2009, dans les 13 P/T, toutes sources confondues, le financement dans ce domaine s'est élevé à 460 millions de dollars, tandis qu'au cours de la même année, les sommes engagées par le gouvernement fédéral, toutes sources confondues, ont totalisé 331,1 millions de dollars<sup>12</sup>. L'engagement en matière de financement provenant des fonds dédiés en sport et en loisirs s'est élevé à 323 millions de dollars dans neuf gouvernements provinciaux/territoriaux en 2008-2009 et à 500 millions de dollars au gouvernement fédéral en 2009/2010<sup>13</sup>.

### **Recherche**

Il est impossible d'affirmer si l'objectif lié au recours à la recherche pour qu'elle joue un rôle essentiel dans les programmes et les politiques de sport fondés sur des données probantes est atteint. C'est le tiers seulement des représentants des gouvernements qui indiquent recourir à la recherche pour étayer l'élaboration de politiques. En outre, selon une observation générale formulée dans le cadre des séances de discussion, bien que des travaux de recherche soient disponibles, à quelques exceptions près, ils ne sont généralement pas utilisés. Certains participants se réjouissent de l'initiative de recherche de Sport Canada, signalant qu'elle a permis la réalisation de travaux de recherche d'importance en regrettant du même souffle qu'ils ne soient pas diffusés plus largement. En revanche, dans l'une des séances de discussion, d'autres participants se sont interrogés quant à l'utilité de certaines études financées. Les personnes-ressources clés conviennent qu'on pourrait faire davantage pour veiller à faire appel aux travaux de recherche dans l'élaboration de politiques, encore que le manque de ressources restreigne ces possibilités. À ce sujet, Sport Canada se distingue des gouvernements P/T, faisant observer que des travaux de recherche sont utilisés dans le cadre de l'élaboration de politiques à l'échelon fédéral et qu'il n'y a pas de contraintes liées à un manque de ressources.

**Investissements de Sport Canada pour les recherches du Conseil** - Au cours des quatre dernières années, Sport Canada a consenti approximativement 2,7 millions de dollars à la recherche. Le financement est offert par l'intermédiaire du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). De 2006-2007 à 2009-2010, les sommes totales de financement consenti chaque année aux recherches du Conseil se sont établies comme suit (au millier de dollars près) :

- 2006-2007 - 498 000 \$
- 2007-2008 - 682 000 \$
- 2008-2009 - 887 000 \$
- 2009-2010 - 609 000 \$
- 2010-2011 - 600 000 \$ (projection)
- 2011-2012 - 600 000 \$ (projection)

---

<sup>12</sup> À l'exclusion des 290 millions de dollars consacrés aux infrastructures du COVAN, qui n'avaient pas été attribués sur une base annuelle.

<sup>13</sup> Le fonds fédéral dédié, qui comprend 500 millions de dollars, est réparti sur deux ans.

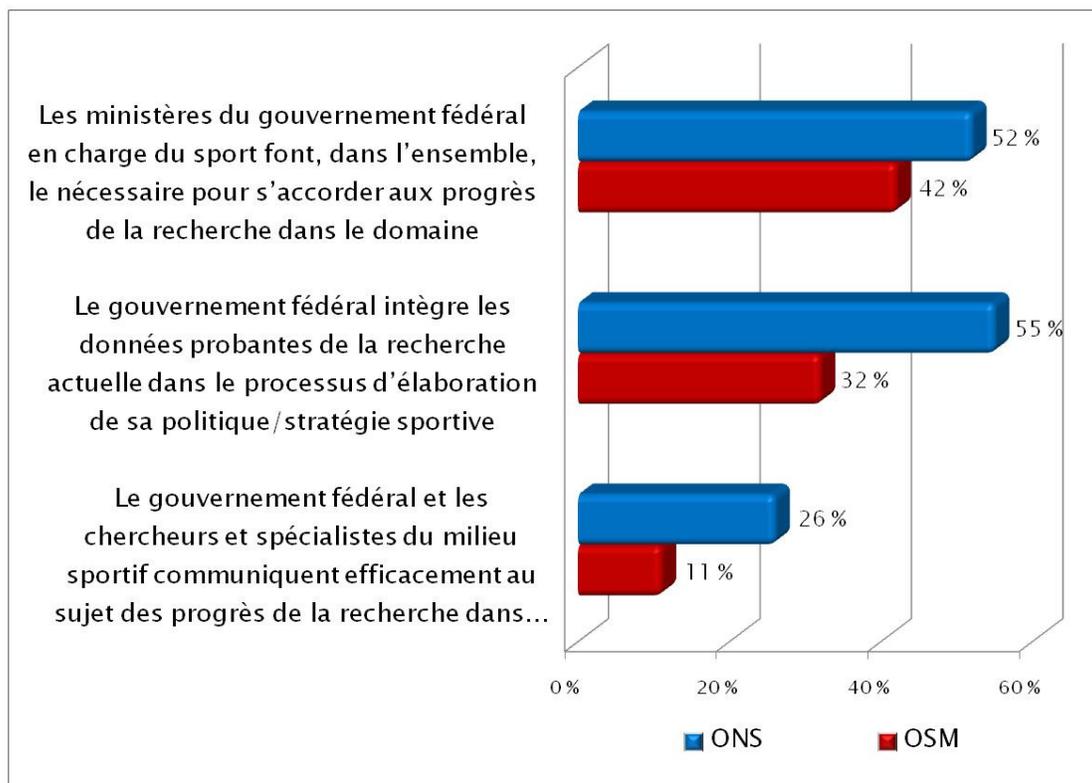
Les projections pour le financement accordé à la recherche en 2010-2011 et en 2011-2012, qui s'établissent à environ 600 000 \$ par année, sont fondées sur les sommes déjà consacrées à des projets en cours (soit environ 325 000 \$ pour 2010-2011 et 191 000 \$ pour 2011-2012) ainsi que sur du financement supplémentaire accordé à de nouveaux projets. Les sommes définitives dépendront de décisions à venir au sujet du financement de nouveaux projets.

***Points de vue au sujet du rôle que joue la recherche dans l'élaboration des politiques sur le sport au gouvernement fédéral***

Les opinions des organismes de sport sont assez favorables pour ce qui concerne l'utilisation que fait le gouvernement fédéral de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de sport. En particulier, au nombre des ONS, la moitié environ sont d'accord pour dire que le gouvernement fédéral fait le nécessaire pour se tenir au courant de la recherche dans le domaine (52 %) et pour intégrer les résultats de la recherche au processus d'élaboration de politiques ou de stratégies (55 %). À ce sujet, les OSM présentent des avis quelque peu moins favorables. En effet, c'est dans des proportions s'établissant respectivement à 42 % et à 32 % que ces derniers sont d'accord avec les deux énoncés. Il importe néanmoins de signaler qu'au nombre des autres représentants d'ONS et d'OSM, les répondants sont relativement peu nombreux à se dire en désaccord avec les énoncés. La plupart de ces répondants ont plutôt affirmé ne pas le savoir ou ont indiqué n'être ni d'accord, ni en désaccord.

Les ONS et les OSM se révèlent toutefois beaucoup moins favorables pour ce qui concerne les communications entre le gouvernement et les chercheurs et spécialistes au sujet des avancées de la recherche dans le domaine. En effet, 26 % seulement des ONS et à peine 11 % des OSM sont d'accord avec l'énoncé selon lequel les communications sont efficaces entre ces intervenants.

**Rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques en matière de sport : gouvernement fédéral**



**Points de vue au sujet du rôle que joue la recherche dans l'élaboration des politiques sur le sport aux gouvernements P/T** - Comparativement aux organismes de sport, les gouvernements P/T présentent des avis beaucoup plus favorables au sujet de la mesure dans laquelle ils intègrent à l'élaboration de leurs politiques ou stratégies en matière de sport les données probantes découlant de la recherche actuelle. Dans l'ensemble, 70 % des gouvernements P/T sont d'accord pour dire qu'ils utilisent les travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques ou stratégies, comparativement à seulement 37 % des OP/TS. En outre, les représentants des organismes nationaux de sport se montrent à ce sujet très sceptiques. En effet, c'est seulement 13 % des ONS et 11 % des OSM qui sont d'accord pour dire que les gouvernements P/T intègrent la recherche à l'élaboration des politiques et stratégies (mais il convient de souligner que dans ce cas-ci également, un grand nombre des répondants ont indiqué ne pas le savoir).

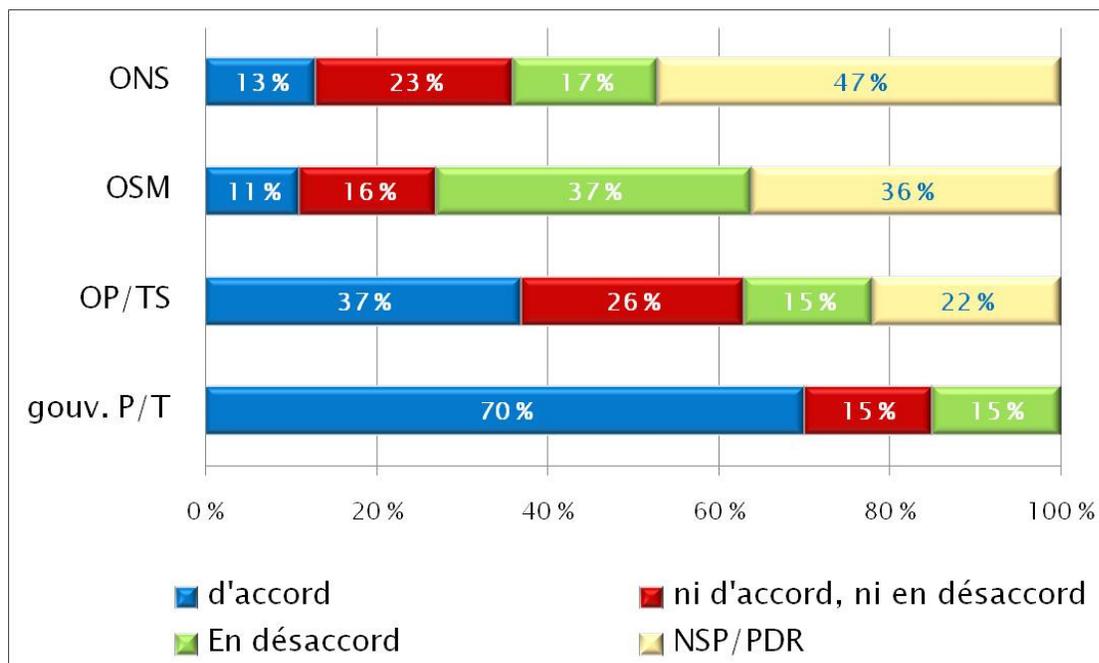
Cette tendance est très semblable à ce que nous avons constaté pour les deux autres questions connexes, nommément :

- 1) La question de savoir si les ministères et les organismes P/T responsables du sport font le nécessaire pour se tenir au courant de la recherche dans le domaine;

- 2) La question de savoir si les gouvernements P/T et les chercheurs et spécialistes parviennent à communiquer efficacement au sujet des avancées de la recherche dans le domaine.

Pour ce qui concerne leur capacité à se tenir au courant de la recherche et leurs communications avec les chercheurs, les gouvernements P/T formulent des opinions beaucoup plus favorables que les organismes de sport, dont particulièrement les organismes nationaux de sport.

***Les gouvernements P/T intègrent à leur processus d’élaboration de politiques et de stratégies les données probantes provenant de la recherche actuelle***



***L'accueil de manifestations sportives***

Avant l’adoption de la Politique, il avait déjà été question de ce que l’accueil d’événements sportifs d’importance soulève des préoccupations pour les gouvernements, compte tenu de ce qu’ils n’exercent pas une pleine maîtrise sur la décision d’accueillir de pareilles manifestations, laquelle décision s’accompagne souvent de répercussions financières considérables. Dans la pratique, la *Politique fédérale concernant l’accueil de manifestations sportives internationales* a parfois été contournée car avant l’adoption de la Politique canadienne du sport, toute collectivité pouvait décider de chercher à accueillir une manifestation sportive internationale, d’un championnat ayant pour objet un seul sport aux Jeux olympiques ou paralympiques. En effet, dans bien des cas, si les collectivités intéressées étaient en mesure de stimuler l’intérêt et l’engagement de leur conseil municipal et de leur gouvernement provincial ou territorial, elles étaient souvent en mesure de soumettre une proposition. Pour ce faire, il n’était donc pas nécessaire de faire appel à l’ONS.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Politique canadienne du sport*, un *Cadre stratégique concernant l'accueil de manifestations sportives internationales au Canada* a été mis au point puis approuvé par tous les gouvernements. Le Cadre, qui établit un processus de soumission, y compris le financement consenti par Sport Canada à l'appui des soumissions, fixe également des objectifs liés à l'accueil de manifestations sportives et de grands Jeux. Non seulement ces objectifs ont-ils été atteints mais dans certains cas, ils ont été dépassés. Même si le *Cadre stratégique* avait notamment pour dessein de ne pas dépasser les objectifs, l'établissement d'un pareil cadre a favorisé les interactions entre les gouvernements P/T, facilité la coordination dans le contexte des soumissions et éclairci la répartition des responsabilités entre le gouvernement fédéral, les gouvernements P/T et les municipalités.

Le *Cadre stratégique concernant l'accueil de manifestations sportives internationales au Canada* présente des objectifs liés à l'accueil de manifestations internationales unisport au Canada. Ces objectifs prévoient la tenue d'une grande manifestation de classe II (plus de 250 000 \$) aux deux ans et la tenue d'au moins 30 manifestations de classe I (moins de 250 000 \$) tous les ans. Au cours de la période de 2004-2005 à 2008-2009, ces deux objectifs liés à l'accueil ont été dépassés. En effet, il y a eu sept manifestations de classe II et 278 manifestations de classe I pendant cette période.

En tenant les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver pour l'une des grandes manifestations, l'objectif lié à la tenue de deux grands Jeux multisports aux dix ans a été atteint mais n'a pas encore été dépassé. Les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 constitueront la prochaine grande manifestation multisports au Canada. Cet événement, toutefois, se déroulera en dehors de l'échéancier de la *Politique canadienne du sport*.

#### Accueil de manifestations internationales unisport

Objectifs*	2004-2005 à 2008-2009	
	Nombre total de manifestations	Moyenne par année (sur cinq ans)
Classe II (plus de 250 000 \$) - une manifestation aux deux ans	7	1,4
Classe I (moins de 250 000 \$) - au moins 30 manifestations tous les ans	278	55,6

\*tirés du *Cadre stratégique concernant l'accueil de manifestations sportives internationales au Canada*

#### **Ressources en personnel des OP/TS**

Le personnel oeuvrant dans des organismes de sport, sous la direction de conseils d'administration bénévoles, en vue de contribuer à l'atteinte d'objectifs organisationnels, constitue un facteur clé contribuant aux ressources du système sportif. À l'échelon national, le Canada compte 83 organismes de sport : 54 ONS et 29 OSM. D'autre part, à l'échelon P/T, on dénombre 705 organismes provinciaux/territoriaux de sport (OP/TS).

Nous avons consulté des représentants des gouvernements P/T au sujet du personnel qu'emploient les organismes P/T de sport dans leur secteur de compétence. Selon des

estimations, dans 11 des 13 secteurs de compétence (faute de données provenant de l'Ontario et du Québec), les 557 OP/TS ont employé au total 750 membres de personnel à temps plein environ (selon les équivalents temps plein - ETP).

- Sept provinces signalent qu'au moins 50 % de leurs OPS ont employé du personnel (y compris l'Ontario, qui a présenté une estimation pour cette mesure).
- Cinq provinces signalent qu'au moins 75 % de leurs OPS ont employé du personnel.
- Les quatre provinces de l'Ouest canadien signalent que leurs OPS ont employé au moins 130 ETP (et c'est le Manitoba qui en signale le plus, soit 160 ETP).

Plusieurs représentants des gouvernements P/T indiquent que les accords bilatéraux que Sport Canada a instaurés ont produit du financement qui a contribué aux augmentations du nombre de membres de personnel des OP/TS.

En outre, les personnes-ressources clés signalent aussi que dans la plupart des cas, le nombre de membres du personnel a augmenté, accroissement qu'elles attribuent au soutien subordonné aux accords bilatéraux. Par conséquent, il a été établi que cet indicateur a été satisfait.

### ***Contribution des bénévoles au sport***

Il y a peu de données au sujet du bénévolat dans le secteur du sport au Canada. La masse restreinte des renseignements disponibles fait penser que le bénévolat dans le secteur du sport est demeuré stable ces dernières années. En 2009, Statistique Canada a publié le rapport portant sur *l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (ECDBP). L'enquête, qui a été mise à l'essai en 2004, s'est déroulée à l'échelle nationale en 2007. Le sondage comprenait des questions s'attachant au bénévolat dans des organismes « de sports et de loisirs », une catégorie décrite dans ses grandes lignes, qui comprend notamment les organismes et les activités de sport amateur (y compris les centres de conditionnement physique et de mieux-être) de même que les clubs de loisirs et les clubs amicaux (y compris les clubs de services).

Le seule mesure pour laquelle il est possible d'effectuer un suivi au fil du temps est la moyenne du nombre total d'heures consacrées au bénévolat dans des organismes de sports et de loisirs. Le résultat se rattachant à cet indicateur est essentiellement demeuré le même entre 2004 (année où il s'établissait à 122 heures) et 2007 (année où il s'est établi à 119 heures), la différence au fil du temps comptant pour moins de 3 % du résultat. Voici les deux autres indicateurs pertinents dans le contexte du bénévolat du sport, qui sont aussi tirés de l'ECDBP de 2007 :

- 11 % des Canadiens d'âge adulte, qui ont 15 ans ou plus, font du bénévolat dans des organismes de sports et de loisirs;
- 17 % de l'ensemble des heures consacrées au bénévolat ont été mises à profit dans des organismes de sports et de loisirs.

Dans le contexte de la présente évaluation, la mesure ayant pour objet le nombre, la qualité et le taux de rétention des bénévoles avait pour objet la question de savoir si le nombre de bénévoles a été maintenu ou a augmenté. Selon les renseignements produits par Bénévoles Canada, cet indicateur a été satisfait. En effet, cet organisme a constaté que bien que le nombre d'heures de bénévolat par personne semble avoir fléchi, il est peu probable que la

différence de 3 % enregistrée entre 2007 et 2004 soit significative sur le plan statistique. Par conséquent, il est possible de conclure que ce résultat est resté le même et que l'indicateur connexe est satisfait.

## Interaction

En ce qui concerne l'objectif lié à l'interaction, il appert que de très bons progrès ont été accomplis. En effet, l'ensemble des indicateurs subordonnés à cet objectif ont été satisfaits ou sont en voie de le devenir. La collaboration intergouvernementale et intragouvernementale s'est améliorée. Avant l'adoption de la Politique, aucun accord bilatéral n'avait été conclu entre le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux/territoriaux. Au cours des trois premières années (2002-2005) qui ont suivi l'adoption de la Politique, 64 accords bilatéraux ont été instaurés, et ce résultat est passé à 127 au cours des trois années suivantes (2005 - 2008).

Les personnes-ressources clés et les participants des séances de discussion formulent des commentaires au sujet du manque de coordination entre les gouvernements avant l'adoption de la Politique. En particulier, ils signalent que le volet des Conférences des ministres qui était consacré aux sports portait avant tout sur les Jeux du Canada et sur l'entraînement, de même que sur d'autres enjeux, suivant les questions que soulevaient les différents secteurs de compétence. Les réunions du CFPTS témoignaient de ce manque d'orientation. Les travaux du Comité, qui s'attachaient à des sujets particuliers, n'étaient pas bien coordonnés. Depuis l'adoption de la Politique, grâce à un ensemble commun d'objectifs et à un plan de travail faisant l'objet d'un accord, les efforts intergouvernementaux sont beaucoup mieux coordonnés.

Au chapitre de l'intégration du sport et de l'activité physique comme élément clé de l'élaboration des politiques et programmes dans des secteurs comme la santé, l'éducation, la justice, les services sociaux, les affaires autochtones et les enfants et les jeunes, nous constatons plus de progrès à l'échelon provincial/territorial qu'à l'échelon fédéral. Plus particulièrement, les progrès à l'échelon provincial/territorial se sont principalement attachés à l'objectif de la participation (activité physique et saine alimentation) par l'entremise des ministères se chargeant de la Santé, de l'Éducation, des Enfants et des jeunes, des Services sociaux, de la Justice et des Affaires autochtones, ou encore à l'objectif des ressources (accueil, infrastructures) par l'entremise des ministères chargés des Affaires économiques et des Infrastructures. En revanche, les personnes-ressources clés ne sont pas parvenues à établir si le sport et l'activité physique ont constitué un « élément clé de l'élaboration des politiques et programmes » dans ces ministères.

Dans l'ensemble, l'engagement des organismes de sport auprès des gouvernements pour la planification des politiques et des programmes publics s'est accru, comme en témoigne le nombre de politiques et de programmes élaborés par le gouvernement avec les conseils des organismes de sport. Les représentants des gouvernements P/T sont plus nombreux à signaler que l'influence qu'exercent les organismes de sport s'est accrue qu'à indiquer qu'il n'y a pas eu de changement à ce chapitre. Au nombre des exemples d'engagement des organismes de sport dans l'élaboration des politiques et des programmes en matière de sport, figurent la tenue de consultations avant la mise au point, la participation à la présentation de soumissions pour l'accueil de manifestations sportives, ainsi que la définition de l'effet de la taxe de vente harmonisée sur la mise en œuvre dans le contexte des sports.

Comme nous pouvions nous y attendre, pour ce qui concerne cette mesure, le point de vue des gouvernements est différent de celui des organismes de sport. Tandis que les gouvernements P/T parviennent à percevoir que l'influence des organismes de sport s'est

accrue, l'accroissement de cette influence ne semble pas satisfaire aux attentes des organismes de sport. En effet, les représentants des ONS, des OSM et des OP/TS signalent qu'à leur avis, Sport Canada a fait appel aux organismes pour l'élaboration des politiques ou stratégies dans une beaucoup plus grande mesure que ne l'ont fait les gouvernements P/T.

Dans la même veine, la participation des intervenants du secteur du sport au CFPTS n'a pas satisfait aux attentes des organismes de sport, peut-être parce que le Comité est une instance intergouvernementale qui, en plus de refléter la perspective du gouvernement fédéral, réunit les provinces et territoires. Ce point de vue a été formulé lors de l'une des séances de discussion<sup>14</sup>. Dans le cadre de cette discussion de groupe, des représentants ont présenté leur point de vue à l'effet que bien qu'ils aient participé aux Groupes de travail du CFPTS, les efforts qu'ils ont déployés pour s'engager d'avantage au sein du Comité ne se sont pas révélés fructueux. Dans le contexte, ces représentants s'interrogent : « *C'est la politique de qui exactement? La politique de tout le monde ou juste des gouvernements?* ».

Par ailleurs, des progrès ont été accomplis sur le plan du tissage de liens plus solides entre les organismes de sport et le secteur de l'éducation. En effet, la moitié environ des OSM, des OP/TS et des gouvernements P/T, mais le quart seulement des ONS, sont d'accord pour dire que les organismes de sport ont établi des relations plus solides avec les établissements d'enseignement au cours des cinq dernières années, dans le contexte de la mise en oeuvre de la Politique canadienne du sport. Le point de vue plus pessimiste des ONS pourrait tenir au fait que ces organismes sont moins au courant de ce qui se passe à l'échelon P/T.

## Réussites

Les personnes-ressources clés de Sport Canada font observer que les ressources supplémentaires consacrées à la réalisation de l'objectif de l'excellence (sur le plan de l'aide aux athlètes, de l'accueil et du financement accordé à ANP) ont entraîné des réussites dans ce domaine. Elles signalent en outre qu'une transformation fondamentale s'est opérée grâce à la Politique. Désormais, on ne voit plus la participation et l'excellence comme des objectifs incompatibles. Au contraire, ces objectifs sont maintenant tenus pour des éléments complémentaires, qui se renforcent mutuellement.

Les personnes-ressources clés à l'échelon P/T affirment clairement que le facteur le plus important ayant contribué à la réussite de la Politique a pour objet les ressources supplémentaires que Sport Canada a injectées dans le système sportif au moyen des accords bilatéraux. Non seulement le leadership de Sport Canada a-t-il galvanisé les gouvernements P/T, qui ont cherché à égaler les sommes que le gouvernement fédéral avait offertes, mais cette avancée, qui permet l'expérimentation dans les programmes liés à la participation, a entraîné la collecte de plus amples renseignements au sujet de ce qui fonctionne ou non dans chaque P/T.

Les personnes-ressources clés signalent aussi le cadre commun qui est enchâssé dans la Politique. Non seulement ce cadre permet-il aux ministères FPT responsables du sport de travailler en collaboration, mais il aide à « expliquer le sport » aux autres intervenants. Au nombre des exemples donnés à ce sujet, figurent des comptes rendus de cas où des élus et

---

<sup>14</sup> Cette séance de discussion réunissait neuf personnes, dont huit représentants d'organismes de sport (cinq organismes à l'échelon P/T et trois au niveau national) et un(e) représentant(e) d'un gouvernement P/T.

des employés d'autres ministères de même que les membres de la population se sont renseignés au sujet des objectifs enchâssés dans le système sportif, ce qui leur a permis de mieux comprendre les avantages du sport.

Les participants des séances de discussion font valoir que de leur point de vue, même si c'est dans le domaine de l'interaction que les plus grands progrès ont été réalisés, c'est aussi l'objectif pour lequel persistent les plus grands défis. Les réussites se sont traduites par la participation d'organismes de sport aux exercices de planification du gouvernement, par le déploiement d'efforts conjoints de divers organismes de sport (p. ex., une initiative de planification conjointe initiée par des organismes de sport collégiaux et universitaires), de même que par une impression plus distincte de ce que « nous travaillons tous ensemble dans ce domaine ». En revanche, dans d'autres circonstances où il y avait des possibilités d'interaction et de collaboration (p. ex., deux soumissions concurrentes pour deux grands Jeux au cours de la même année), ces dernières observations ne se sont guère vérifiées, ce qui fait penser qu'il y a matière à amélioration.

## Lacunes

Les personnes-ressources clés formulent aussi des commentaires au sujet de lacunes de la Politique qui pourraient avoir nui à la mesure dans laquelle les objectifs sont atteints. Si ces points de vue sont plutôt diffus, il n'en demeure pas moins qu'en grand nombre, les intervenants font observer que les ressources financières consacrées à la mise en œuvre sont insuffisantes. À cause de ce qui précède, la mise en œuvre de certaines mesures a été retardée dans la mesure où par exemple, certains objectifs n'ont été établis que beaucoup plus tard. Par conséquent, les mesures nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs n'ont pu être entreprises avec conviction. Dans certains cas, il n'était pas possible d'établir certains de ces objectifs avant la détermination de certaines mesures de référence. L'insuffisance du financement a aussi retardé ce processus.

Des mesures de référence ont également servi à la mesure du rendement. Parce que ces mesures ont été établies tardivement, il s'est révélé difficile, voire impossible de mesurer les changements au fil du temps, ou encore de déterminer si les objectifs avaient été pleinement atteints. Il semble qu'on ait porté davantage attention à la mise en œuvre de la Politique qu'à l'évaluation de la question de savoir si la Politique permet d'atteindre ses objectifs. Toutes les personnes ayant signalé ce qui précède ont poursuivi en faisant observer que les avancées futures devront s'axer principalement sur la continuité de la mise en œuvre, sans ajouter de nouveaux objectifs.

À l'échelon P/T, les ressources des OP/TS témoignent de l'insuffisance des ressources financières affectées à la mise en œuvre. Compte tenu du rôle de partenaires clés que jouent les OP/TS dans le système sportif, la mesure dans laquelle ces organismes sont capables de mettre en œuvre la Politique ainsi que le modèle de Au Canada, le sport c'est pour la vie / Développement à long terme du participant ou de l'athlète (ACSV/DLTP/A) et la mesure dans laquelle ils parviennent à harmoniser leurs politiques avec les ONS pourraient contribuer considérablement aux progrès réalisés au chapitre du développement du système. Inversement, le manque de ressources pourrait constituer un obstacle considérable. Il s'est révélé difficile pour des OP/TS de réunir les ressources nécessaires pour effectuer des tâches considérées comme excédentaires dans le contexte de la prestation quotidienne des services

liés à leur sport. En effet, la moitié de ces organismes n'ont pas de personnel et font exclusivement appel à des bénévoles pour assurer leur fonctionnement.

Un certain nombre de personnes-ressources clés font valoir que les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif de l'excellence ne se poursuivent pas jusqu'à l'échelon provincial/territorial. Elles signalent aussi que les athlètes au niveau provincial n'ont pas encore accès aux milieux d'entraînement créés pour les athlètes de haut niveau. Cette observation s'attache également aux ressources attribuées à la mise en oeuvre de la Politique, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial/territorial. Les participants des séances de discussion font aussi observer que pour établir un système efficace pour les hautes performances, à nous le podium devra assurer une liaison plus efficace avec le système de développement du sport provincial/territorial.

## Incidence

### *En résumé*

Dans l'ensemble, la Politique a eu une incidence très favorable sur le sport au Canada. En revanche, en se fondant sur les données disponibles, il appert que l'incidence dans certains groupes désignés s'est révélée limitée. Au nombre des effets positifs imprévus, figurent l'aide financière découlant des accords bilatéraux, ainsi que la mise au point du modèle Au Canada, le sport c'est pour la vie. Des progrès ont été réalisés sur le plan de la position mondiale du Canada au chapitre de l'excellence, et malgré une baisse enregistrée au Canada, la participation demeure stable comparativement à d'autres pays.

### *Observations tirées de l'ensemble des sources de données*

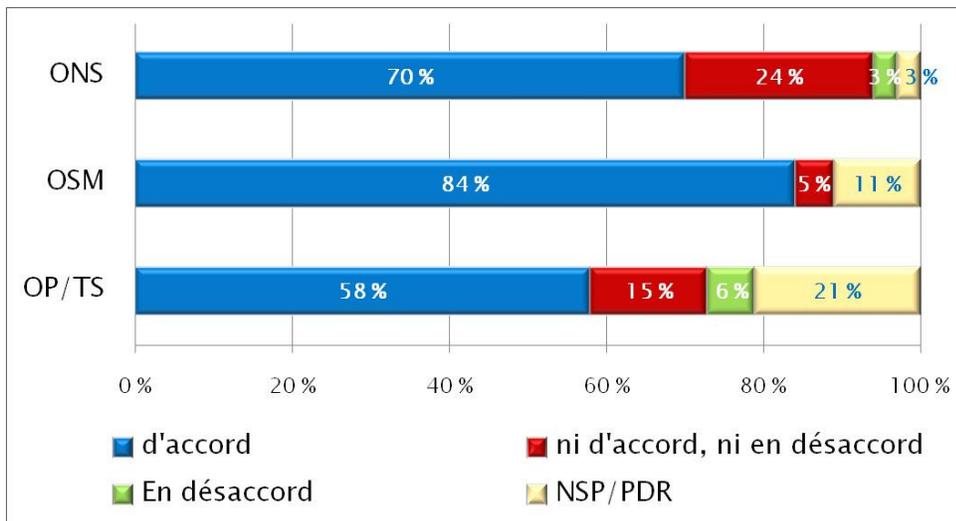
C'est pratiquement l'ensemble des personnes-ressources clés interrogées qui font observer que la Politique canadienne du sport a eu une incidence favorable sur le sport au Canada. La Politique a offert aux intervenants du système sportif une orientation et une vision globales qui ont été accueillies avec un enthousiasme tout particulier au sein des gouvernements FPT, où cette démarche plus claire, cohérente et coordonnée a eu une incidence considérable. Les participants des séances de discussion appuient ce point de vue, faisant observer que la Politique a dressé un plan, un cadre et une démarche commune que l'ensemble des participants du système sportif peuvent comprendre, de l'échelon national au niveau municipal.

En outre, le cadre commun, une fois articulé, a stimulé l'action et a attiré de nouvelles ressources pour la mise en œuvre de la Politique, dont particulièrement au niveau fédéral, où le budget de Sport Canada a pratiquement doublé depuis l'adoption de la Politique. La plupart des gouvernements se servent de la Politique canadienne du sport comme d'un document de référence clé dans le cadre de leurs présentations au Cabinet ou au Conseil du Trésor et de leurs séances d'information ministérielle. Ils s'en servent aussi pour expliquer la mise en œuvre de certains projets.

L'étude de documents révèle que lors de présentations successives qui se sont tenues dans le cadre de Conférences des ministres, des dirigeants ont signalé que « la politique a une incidence ». Des données probantes confirment que la Politique a entraîné l'élaboration de stratégies provinciales/territoriales comprenant des cibles et objectifs harmonisés.

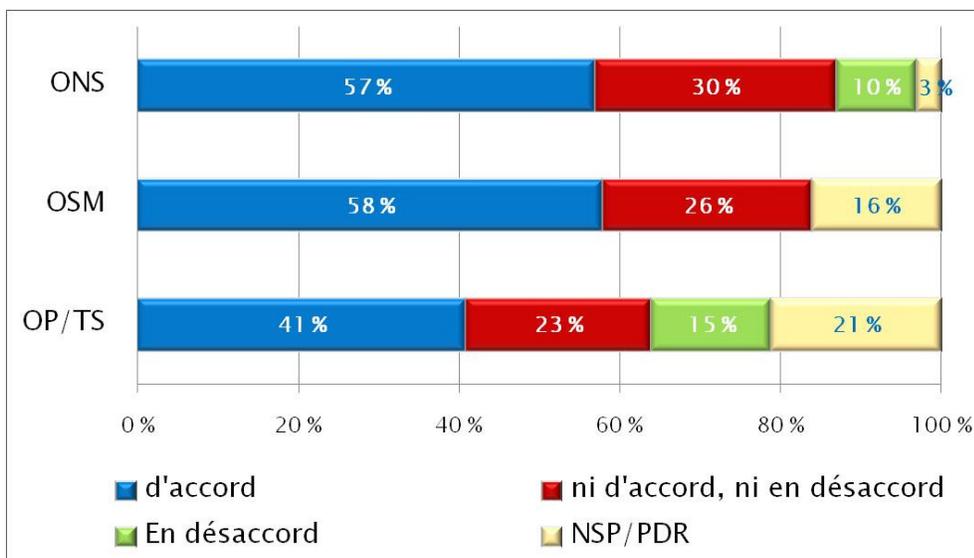
Des observations découlant du sondage réalisé auprès des organismes de sport soutiennent ce point de vue. En effet, dans le cadre du sondage, une forte majorité des organismes nationaux de sport signalent que la Politique a eu un effet positif sur le sport au Canada.

« *La Politique canadienne du sport a eu un impact positif sur le sport au Canada* »



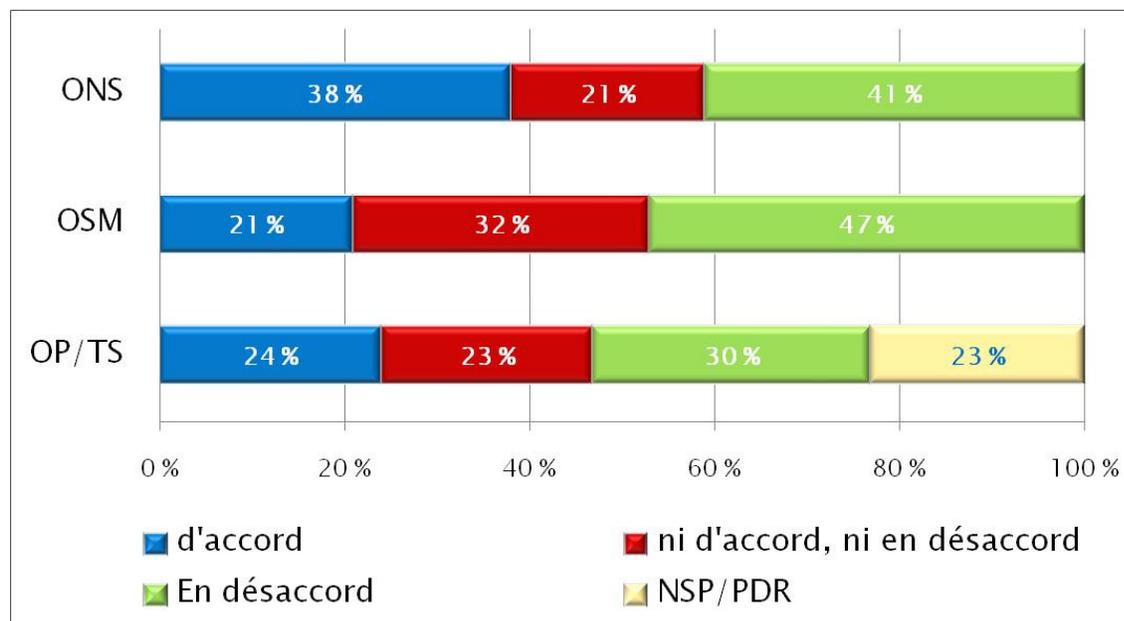
En outre, c'est en majorité que les organismes nationaux de sport signalent aussi que la Politique canadienne du sport a eu une incidence favorable sur leur sport. Les observations à cet égard semblent moins convaincantes à l'échelon provincial/territorial, où il convient de signaler que l'on observe un important roulement sur le plan de la direction des organismes de sport. Par conséquent, il est possible qu'un moins grand nombre de ces répondants (qu'il s'agisse de membres du personnel ou de dirigeants bénévoles) soient au courant de la Politique. La proportion de ces répondants qui ont répondu ne pas le savoir, qui s'établit à 21 %, appuie cette observation.

« *La Politique canadienne du sport a eu un impact positif sur notre sport* »



Les répondants du sondage sont moins sûrs de leurs points de vue à l'égard de la question de savoir s'il faut attribuer les changements qui se sont opérés dans le système sportif au Canada à l'adoption de la Politique canadienne du sport, ou si ces progrès découlent d'autres facteurs qu'ils ne connaissent peut-être pas. Encore une fois, les organismes de sport à l'échelon national se sont révélés plus sûrs à cet égard que les organismes provinciaux/territoriaux, probablement pour des raisons identiques aux motifs décrits précédemment. Malheureusement, parce qu'il n'y a pas eu d'entrevues auprès de représentants d'organismes du sport, il n'est tout simplement pas possible de savoir avec certitude pourquoi ces intervenants ont présenté ce point de vue.

**« Les progrès récents en terme de sport au Canada n'ont guère de lien avec la Politique canadienne du sport »**



Un plus faible nombre de personnes-ressources clés font aussi valoir que la position mondiale du Canada au chapitre de l'excellence en sports d'hiver s'est énormément améliorée. Il s'agit d'un changement qu'on pourrait attribuer à la Politique canadienne du sport et aux ressources supplémentaires de Sport Canada, qui ciblaient certains sports dans le cadre d'ANP. Dans le domaine de la participation, des données comparatives internationales indiquent que le Canada affiche des taux de participation aux sports et à l'activité physique qui sont semblables à ceux d'un grand nombre des pays chefs de file en matière de sport, même si les résultats liés à la participation pourraient être stables ou à la baisse au pays.

Certaines personnes-ressources clés font observer que la Politique a entraîné l'élaboration de stratégies provinciales comprenant des cibles et des objectifs harmonisés, que la Politique a conduit à la mise au point du modèle de ACSV/DLTP/A, et qu'elle a aussi entraîné l'harmonisation des Jeux du Canada avec le modèle de ACSV/DLTP/A. Tous ces éléments sont tenus pour des avancées.

Au nombre des autres effets positifs signalés, figurent le programme d'infrastructures de même que la création de la Stratégie Sport pur (pour le sport éthique). Toutefois, selon des participants, le fléchissement global observé au chapitre de la participation sportive témoignerait des ressources (insuffisantes) consacrées à la mise en oeuvre de cet élément de la Politique.

En ce qui concerne l'incidence de la Politique dans les groupes désignés, les avis des personnes-ressources clés sont partagés. Certains participants signalent que la Politique a entraîné l'accroissement de la participation des femmes et des filles, ainsi que des personnes handicapées, tandis que d'autres soutiennent que la Politique n'est pas parvenue à avoir une incidence dans les groupes désignés – les femmes et les filles, les personnes handicapées, les groupes ethno-culturels – et qu'il reste du travail à faire à ce chapitre.

Dans la même veine, les avis sont partagés au sujet de l'incidence de la Politique chez les personnes autochtones. Un grand nombre des participants font observer que des progrès ont été réalisés et que l'on jouit d'un certain élan. Une minorité des personnes-ressources clés sont toutefois d'avis que les participants autochtones continuent d'éprouver des difficultés dans le système sportif au Canada. Les personnes de cet avis affirment qu'elles ne sauraient trop dire si les réalisations accomplies jusqu'à maintenant satisfont à la définition d'une « participation significative » selon les personnes autochtones.

Même si des cibles sont établies pour favoriser la participation des filles et des femmes, et même si des étapes préliminaires ont été franchies en vue d'assurer la collecte de données de référence sur la participation des Autochtones, des mesures objectives de la participation globale montrent un fléchissement. À l'heure actuelle, la seule conclusion possible veut que la Politique canadienne du sport n'a pas encore eu d'incidence dans les groupes désignés.

Par ailleurs, il a été question de trois résultats imprévus : deux résultats positifs et un résultat négatif. Des personnes-ressources clés font observer que les accords bilatéraux, qui ont entraîné la disponibilité de nouvelles ressources P/T qui n'auraient pas été offertes si ce n'était du financement fédéral correspondant, constituent un résultat positif inattendu. D'autres personnes-ressources clés signalent que la mise au point du modèle de ACSV/DLTP/A est un important résultat inattendu de la Politique. D'autre part, le résultat imprévu négatif tient à ce qu'il a fallu plus de temps que prévu pour mettre pleinement en oeuvre le nouveau PNCE, ce qui a aussi entraîné la professionnalisation des entraîneurs. De l'avis de certains, la professionnalisation conduit à une réduction de nombre de bénévoles, car ces derniers sont désormais moins nombreux à être disposés à participer à la formation, à la certification et aux examens, notamment, auxquels il faut satisfaire pour obtenir et conserver un certificat d'entraîneur(e).

## Pertinence

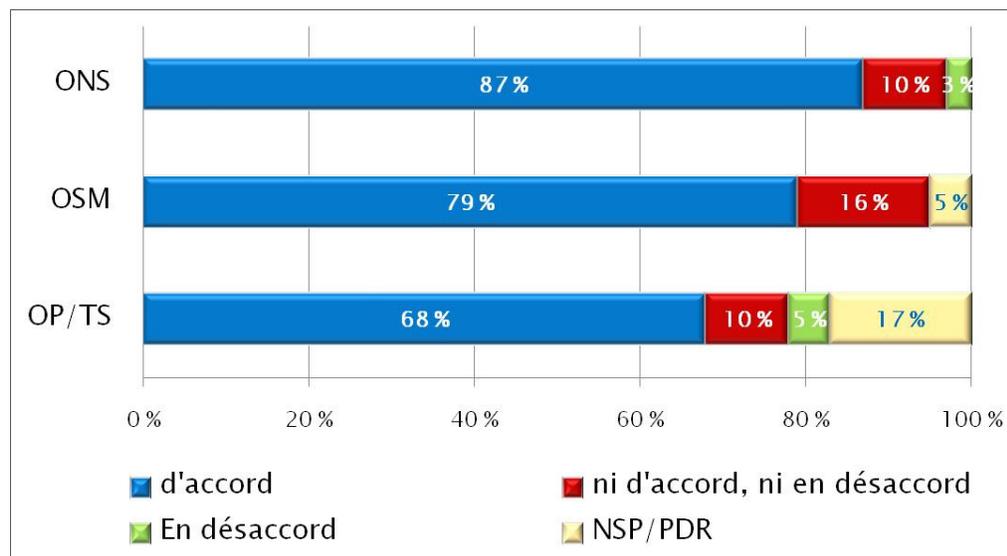
### En résumé

Les participants interrogés dans le cadre de la présente étude sont d'accord pour dire que la Politique canadienne du sport demeure d'actualité et qu'elle est essentielle pour guider et orienter le système sportif au Canada, au sein duquel elle fait figure de force unificatrice. La Politique, qui définit des cibles et des objectifs communs et qui constitue le mécanisme par l'entremise duquel des progrès peuvent être réalisés et le sont effectivement, en vue de faire évoluer le sport au Canada, offre une vision et une occasion d'harmonisation. Non seulement la Politique dresse-t-elle une structure, mais elle établit la bonne orientation à adopter.

### Observations tirées de l'ensemble des sources de données

Les organismes de sport affichent de très forts appuis pour le maintien de la Politique canadienne du sport en vue d'améliorer le sport au Canada, un indicateur de la pertinence. Au nombre des organismes nationaux de sport, 87 % des ONS et 79 % des OSM se disent d'accord avec l'affirmation selon laquelle il faut continuer de recourir à une politique comme la Politique canadienne du sport. Les OP/TS affichent toutefois des niveaux de soutien légèrement inférieurs (68 % de ces répondants sont d'accord avec l'affirmation), en grande partie parce qu'un plus grand nombre d'OP/TS ne savent pas suffisamment de choses au sujet de la Politique pour donner une réponse.

**« L'amélioration du sport au Canada nécessite la mise en œuvre constante de politiques comme la Politique canadienne du sport »**



Le contexte du sport au Canada a évolué au cours des huit années qui se sont écoulées depuis l'adoption de la Politique par les gouvernements. La population est davantage sensibilisée aux enjeux de l'obésité, et on accorde désormais plus de financement et d'attention aux solutions, y compris la saine alimentation et l'activité physique. Le sport fait partie de

l'activité physique. Par conséquent, un plus grand nombre d'ONG en dehors du secteur du sport et de ministères chargés de la promotion de la santé, des enfants et des jeunes, des services sociaux, des familles, des ressources humaines et des affaires autochtones, notamment, reconnaissent maintenant que le sport s'inscrit dans la solution.

Résultat directement attribuable à la Politique, Sport Canada consacre au système sportif des ressources financières supplémentaires considérables pour appuyer les objectifs de l'excellence et des ressources (aide aux athlètes, financement supplémentaire aux ONS, financement ciblé de sports par l'entremise d'À nous le podium, mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A, soutien pour l'accueil, soutien à la mise en oeuvre du nouveau PNCE), un financement qui a presque doublé au cours de la durée de vie de la Politique.

Dans le cadre de ces fonds supplémentaires, des accords bilatéraux que Sport Canada a instaurés ont permis de bonifier les ressources financières consenties au système sportif des provinces/territoires. Ceci a permis la réalisation, à l'échelon provincial/territorial, de certaines expérimentations s'attachant aux différents types de programmes pour soutenir la participation sportive, en plus de soutenir les ressources du système grâce au financement consenti pour des postes au sein du personnel, pour l'entraînement et pour la mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A. Les personnes-ressources clés à l'échelon P/T font observer qu'il faudra consacrer plus de ressources à la réalisation de ces initiatives, afin qu'elles entraînent une incidence mesurable.

L'établissement d'un programme d'infrastructures dans la plupart des secteurs de compétence entraîne des améliorations aux chapitres des installations de sports et de loisirs, lesquelles offriront aux Canadiens un plus grand nombre d'occasions de participer aux sports à tous les niveaux, encore que comparativement à l'importance du déficit en infrastructures, la taille des programmes fait penser qu'il faudra continuer de traiter des dépenses à consacrer aux infrastructures en toute priorité.

Les personnes-ressources clés et les participants des séances de discussion conviennent généralement qu'il faut assurer une mise à jour de la Politique, sans nécessairement en changer les objectifs. En fait, seules des « petites mises au point » seraient nécessaires. En majorité, les personnes-ressources clés signalent que la participation sportive de qualité continue de constituer une priorité et qu'il faut veiller à ce que la participation sportive communautaire ne soit pas évacuée de la prochaine version de la Politique. Elles indiquent aussi qu'il faut se souvenir des régions rurales du Canada, où l'on constate des difficultés sur le plan de l'accessibilité, du manque d'installations, etc. Un groupe considérable de personnes-ressources clés signalent en outre que la nouvelle version de la Politique devrait mettre l'accent sur les ressources, y compris les infrastructures, car des défis persistent à ce chapitre.

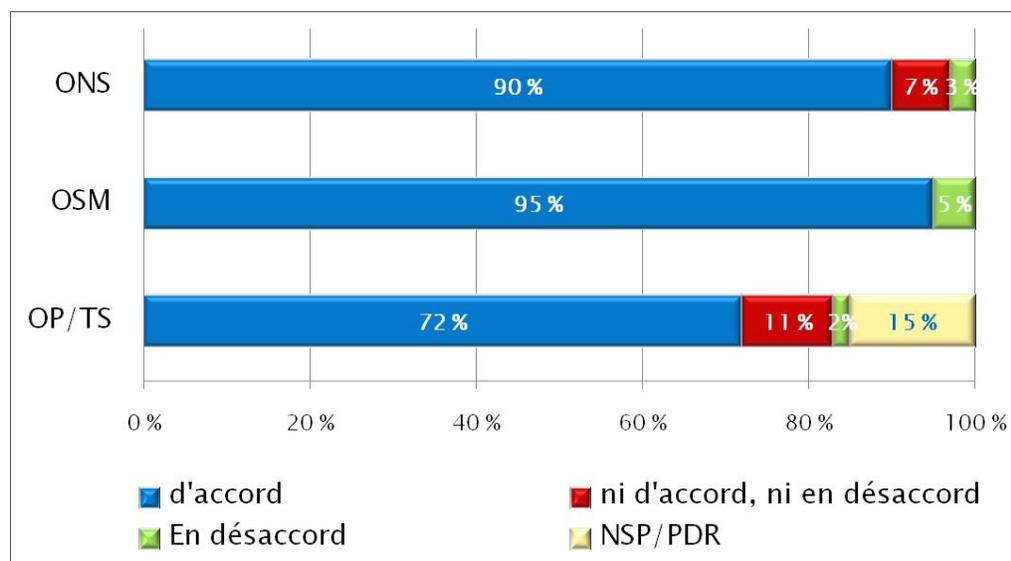
Un certain nombre de personnes-ressources clés font observer que la Politique a perdu de sa visibilité pour ce qui concerne la mesure dans laquelle elle constitue un thème déterminant dans les démarches qu'entreprend le gouvernement dans le secteur du sport. À l'appui de cette observation, il convient de souligner le grand nombre de réponses « je ne sais pas » constaté pour un certain nombre de questions du sondage auprès des organismes de sport. Le fait qu'un si grand nombre de représentants des organismes de sport ne soient pas parvenus à se prononcer et le fait qu'un certain nombre des répondants aient demandé aux consultants où ils pourraient obtenir une copie de la Politique pour la passer en revue avant de répondre

au questionnaire témoignent aussi de l’observation selon laquelle la Politique a perdu de la visibilité et de l’importance dans le secteur du sport.

En forte majorité, les organismes de sport, dont particulièrement les organismes nationaux, sont d’accord pour dire que les gouvernements devront s’engager plus sérieusement dans la mise en œuvre des objectifs de la Politique canadienne du sport. Au nombre des ONS, les organismes s’intéressant à des sports que ne cible pas Sport Canada dans le contexte du financement supplémentaire sont plus susceptibles de se dire d’accord avec cette affirmation : 100 % de ces organismes sont d’accord avec l’énoncé par rapport à 80 % des organismes s’intéressant à des sports ciblés. En outre, les organismes s’intéressant à des sports d’équipe se sont aussi révélés plus susceptibles d’être d’accord : 100 % des ONS s’intéressant à un sport d’équipe sont d’accord, comparativement à 86 % des ONS s’intéressant à un sport individuel.

Au nombre des commentaires de suivi que les répondants du sondage ont formulés pour expliquer leurs évaluations, figurent des propos à l’effet que les gouvernements doivent travailler de concert pour mettre en œuvre la Politique, qu’il faut déployer plus d’efforts pour obtenir le concours des administrations locales, et qu’il faut un engagement financier plus important.

**« Les gouvernements doivent participer plus activement à la mise en œuvre des objectifs de la Politique canadienne du sport »**



En ce qui concerne les priorités qui, de l’avis des personnes-ressources clés, devraient être intégrées à la nouvelle Politique, voici certains domaines d’intérêt signalés :

- Traiter en priorité des groupes sous-représentés, dont particulièrement les groupes ethno-culturels;
- Attacher une plus grande importance à l’élément Vie active du modèle de ACSV/DLTP/A, compte tenu du vieillissement de la population;

- Mettre l'accent sur l'excellence à l'échelon provincial également, en veillant à l'accessibilité des technologies, des sciences du sport et de la médecine sportive pour les athlètes et les entraîneurs au niveau provincial, en outre des ressources actuellement disponibles pour les athlètes au niveau national.

Selon certaines suggestions, une nouvelle version de la Politique devrait porter davantage sur des concepts de plus large portée, comme la cohésion sociale ou les communautés en santé. D'autres proposent même que la nouvelle Politique devrait englober l'activité physique. D'autres signalent par ailleurs que l'intégration de l'activité physique « diluerait » l'importance du sport. À ce sujet, il est aussi possible d'observer que les concepts de cohésion sociale et de communautés en santé constituent davantage des sous-produits de la participation sportive et qu'un grand nombre d'autres facteurs contribuent aussi à ces concepts dont notamment l'emploi, le revenu, la santé, l'éducation et le logement.

## Groupe d'experts

Une première version du rapport final a été remise au Groupe d'experts, dont les membres l'ont examinée, après quoi un appel conférence a eu lieu. Les commentaires qui suivent résument l'orientation de la conversation. Les experts qui ont participé à l'appel conférence en question les ont passés en revue.

### *Commentaires de portée générale :*

Dans l'ensemble, l'ébauche du rapport final est beaucoup plus convaincante et claire que ne l'était le document en format PowerPoint (PPT). La présentation de tableaux avec des explications a fait une grande différence à ce chapitre. Il s'est aussi révélé utile d'établir clairement quelles sont les questions d'évaluation de même que les réponses qu'appuient les données. Parce que l'ébauche du rapport clarifie les renseignements et y confère des nuances qui ne sont pas abordées dans la présentation PowerPoint, elle a permis d'approfondir les questions décrites dans la présentation.

### *Attribution*

Le Cadre d'évaluation de la Politique canadienne du sport recourt à des mesures du rendement pour répondre aux questions d'évaluation, plutôt que de faire appel à un plan d'évaluation rigoureux pour établir les relations de cause à effet. Comme l'ont fait observer des articles signés par des experts de l'évaluation, comme le D<sup>r</sup> John Mayne, les mesures du rendement sont avant tout des outils permettant d'éclairer la prise de décisions de gestion. Il ne s'agit pas, en premier lieu, d'une méthode d'évaluation scientifique visant à établir les relations de cause à effet.

Après avoir signalé que le processus d'évaluation ne visait pas à établir des relations de cause à effet ou une attribution (ce que pourraient permettre d'accomplir un essai clinique comparatif avec répartition aléatoire ou un essai à double insu portant sur un médicament, qui établit avec certitude que le « traitement » qu'a reçu le groupe expérimental a « entraîné » le changement), les experts font observer que le Cadre d'évaluation avait pour objet de constituer un outil de gestion visant à permettre à une « personne raisonnable » de tirer des conclusions quant à la question de savoir si les indicateurs démontrent que la Politique évolue dans la bonne direction.

Dans certains domaines plus que d'autres, les observations illustrent de façon convaincante que la Politique canadienne du sport a contribué considérablement au changement. Dans certains domaines, il manque des données, soit parce qu'elles n'ont pas encore été produites, soit parce que les organismes de sport qui ont participé au sondage ont répondu par « je ne sais pas/pas de réponse ». Suivant la question soumise aux répondants, le manque d'information varie selon l'échelon en cause (national, provincial/territorial ou local). Ceci dit, bien que nous n'ayons pas accès, pour le moment, à des « données scientifiques » confirmant la relation de cause à effet, compte tenu de l'efficacité apparente constatée au chapitre de l'objectif de l'interaction, les données probantes indiquent nettement que la Politique canadienne du sport fait progresser le sport au Canada comme il se doit.

Il a été question de ce que dans le cadre d'une politique complexe à niveaux multiples comme celle qui fait l'objet de la présente évaluation, un grand nombre de facteurs peuvent avoir une incidence, à cause de quoi il pourrait être difficile d'évaluer avec exactitude les effets supplémentaires globaux. Les membres du Groupe d'experts ont signalé que le modèle de ACSV/DLTP/A est un effet positif imprévu de la politique. Ils indiquent en outre que le modèle a permis de définir les nombreux aspects du système sportif, y compris les domaines sur lesquels il a fallu se pencher afin de développer les ressources nécessaires à la réalisation des priorités dans le contexte du rendement. Le seul nombre de facteurs en cause a fait comprendre aux experts la complexité du système sportif.

Il a aussi été question de ce que lorsque l'on tient compte tout particulièrement des niveaux de dotation en personnel au sein des OP/TS, les attentes liées à la réalisation de collectes de données détaillées dans les OP/TS pourraient dépasser les capacités de ces organismes. Cependant, faute de données détaillées, il est difficile d'établir clairement l'attribution.

Il apparaît néanmoins qu'étudiées collectivement, les observations découlant de l'évaluation, qui s'appuient sur les indicateurs du Cadre, pourraient permettre d'établir le bien-fondé d'une relation de causalité suivant le principe général selon lequel « *il n'y a pas de fumée sans feu* ». Par conséquent, à l'étude de l'ensemble des données, il est raisonnable de conclure que la Politique canadienne du sport a considérablement contribué aux changements observés.

### ***Commentaires au sujet du rapport***

La façon dont les données sont présentées, y compris la présentation des nombres élevés de « je ne sais pas », est inhabituelle pour un rapport de cette nature. En règle générale, les réponses « je ne sais pas » sont éliminées des calculs et les graphiques reflètent exclusivement le point de vue de ceux et celles qui ont formulé une opinion. Toutefois, le format de présentation des résultats adopté dans le présent rapport permet de communiquer des renseignements d'importance. Par exemple, en ce qui concerne un cas où 16 % des ONS n'ont pas su dire si les OP/TS ont harmonisé leurs programmes avec le modèle de ACSV/DLTP/A, on pourrait penser que les communications verticales ne sont pas suffisantes dans le domaine du sport. Il est possible que les ONS ne prennent pas l'initiative de faire connaître le modèle de ACSV/DLTP/A aux autres échelons du système et qu'il faille accorder plus de temps aux organismes avant de tirer des conclusions à cet égard.

Les experts ont dit apprécier la façon dont les données sont présentées (y compris pour ce qui concerne les réponses « je ne sais pas »), car s'ensuivent des nuances au sujet des échelons (national ou provincial/territorial) qui sont parvenus à présenter de l'information pour l'évaluation. À ce sujet, il a été question de ce qu'il s'agit d'une évaluation à plusieurs niveaux, dans le cadre de laquelle certains échelons connaissent certains éléments d'information et d'autres pas. Dans le contexte, il est difficile de tirer des conclusions globales, et il est d'autant plus important de montrer les résultats.

L'un des experts est d'avis que les observations font penser qu'il faudrait voir à renforcer les ressources et voir à la mise en oeuvre de ce processus, surtout au niveau local. Cet expert estime en outre qu'il faudrait améliorer les communications. Par exemple, 21 % des OP/TS ne sont pas parvenus à formuler des commentaires s'attachant à la question de savoir si la Politique canadienne du sport a eu une incidence positive sur le sport au Canada ou sur leur

sport en particulier. L'harmonisation et l'intégration du système sont deux aspects que les gouvernements pourraient envisager d'inclure dans la prochaine version de la Politique.

Sur le plan du style de présentation et du contenu, les étapes que les consultants chargés de l'évaluation ont franchies pour interpréter les résultats ont favorisé la compréhension de l'incidence de la Politique. À cet effet, le Groupe d'experts s'est dit d'avis que les consultants chargés de l'évaluation « *n'ont pas abandonné ces responsabilités et se sont montrés disposés à donner un avis* ». Compte tenu de la complexité de la Politique, les commentaires des consultants chargés de l'évaluation qui s'attachent à l'interprétation des résultats permettent de guider le lecteur.

De nouveau, le Groupe d'experts a fait valoir que comparativement à d'autres secteurs, lorsque quelque chose ne fonctionne pas dans le cadre d'une politique à multiples niveaux, en général, il est possible qu'il soit nécessaire de voir à renforcer les communications entre les échelons.

L'observation selon laquelle la Politique canadienne du sport a perdu de sa visibilité, qui veut aussi que les organismes de sport n'attribuent pas à la mise en application de la Politique les changements qui se sont opérés a encore une fois été associée à la question des communications. Comme il en a déjà été question, le Groupe d'experts a souligné l'observation selon laquelle 21 % des OP/TS n'auraient pas su dire si la Politique canadienne du sport a eu une incidence favorable sur leur sport. Ce résultat ne nous apprend rien au sujet d'un éventuel échec de la Politique. Il témoigne toutefois nettement de la question de savoir si les participants du système sportif connaissent la Politique.

### **Conclusion**

Tout bien considéré, le rapport présente les données probantes de façon claire, et l'évaluation est aussi juste que l'on pouvait s'y attendre. Le Groupe d'experts a fait observer que comparativement à l'ensemble de documents et d'observations préliminaires qui leur avait d'abord été présenté, l'ébauche de rapport final qui a été soumise à leur examen jette de bien meilleurs fondements pour l'examen de l'évaluation. Ils signalent aussi qu'ils ne sauraient pas quoi faire autrement pour présenter les questions et les observations de l'évaluation d'une façon plus convaincante – les faits sont énoncés très clairement.

## Conclusions et recommandations

À l'examen des données provenant de l'ensemble des sources, il est possible de conclure que les huit dernières années de la *Politique canadienne du sport* se sont révélées fructueuses. Trois des quatre objectifs stratégiques ont été atteints (l'excellence, les ressources et l'interaction), comme le révèlent les indicateurs enchâssés dans le Cadre d'évaluation. Le domaine de la participation demeure un point faible.

La *Politique canadienne du sport* demeure d'actualité pour le domaine du sport au Canada. Sans une *Politique* convenue entre tous les échelons du gouvernement, on perdrait le cap sur le sport au Canada. Aussi longtemps que les gouvernements continueront d'assurer le plus important financement (non individuel ou familial) pour le soutien de l'engagement dans le sport, il sera crucial qu'ils prennent les décisions connexes dans un cadre cohérent et uniforme comme celui que dresse la *Politique*.

Encore que la *Politique* soit un document gouvernemental, à ses débuts, la mise en oeuvre de la *Politique* a été présentée comme une initiative conjointe avec le secteur du sport. Les *Priorités pour une action concertée* étaient présentées comme des plans d'action conjoints pour les gouvernements, mais chacun des groupes de travail que le CFPTS a mis sur pied pour se pencher sur les mesures à prendre réunissait aussi des représentants du secteur du sport. Chaque province et territoire devait créer son propre plan d'action. Dans ce contexte, certains gouvernements ont entrepris de le faire en collaboration avec des représentants de leurs secteurs sportifs. L'objectif de l'interaction prévoyait des initiatives pour accroître la collaboration avec le secteur du sport, et l'un des moyens clés d'y parvenir passait par une mise en oeuvre conjointe de la *Politique*. On a dit aux représentants du secteur du sport, qui ont fini par le croire, que la mise en oeuvre de la *Politique* était une initiative conjointe entre leur secteur et le gouvernement.

En cours de processus, soit à cause d'un roulement sur le plan du leadership au sein du gouvernement ou du secteur du sport, ou encore à cause de changements de gouvernements, voire parce que les produits de la *Politique*, comme le modèle de ACSV/DLTP/A, sont devenus plus attrayants, accessibles et tangibles, la *Politique* en soi a perdu de l'importance dans les rapports des gouvernements avec le secteur du sport. Peut-être la *Politique* constituait-elle encore un document fondateur pour les présentations ministérielles au Conseil du Trésor ou dans le contexte des séances d'information des ministres, mais elle n'était plus au coeur des discussions menées avec les représentants du secteur du sport au sujet de l'avenir du sport au Canada.

Selon la perspective du secteur du sport, les gouvernements ont semblé perdre de l'intérêt pour la mise en oeuvre de la *Politique*, comme en a témoigné la deuxième version des *Priorités*, qui comptaient moins de mesures et proposaient moins de possibilités d'engagement des représentants du secteur du sport par l'entremise des groupes de travail du CFPTS. Par ailleurs, selon la perspective de Sport Canada, le gouvernement fédéral a continué de traiter de la mise en oeuvre de la *Politique* en toute priorité, comme l'illustre la participation des représentants du système sportif dans des initiatives comme l'Initiative sur le système sportif de l'équipe olympique d'été, de même que le groupe *2010 and Beyond*.

Toutefois, comme l'indiquent les réponses aux questions de sondage, ce message n'a pas été communiqué assez clairement aux organismes nationaux de sport.

Il ne fait aucun doute que les premières *Priorités* ont mis à l'épreuve les ressources des gouvernements au maximum. Il reste que la démarche adoptée pour la mise en oeuvre a entraîné des attentes élevées. Dans certains secteurs de compétence, la démarche de mise en oeuvre a même fait naître chez les intervenants du secteur du sport une nouvelle confiance quant à leur capacité de participer à la politique publique. Des participants des séances de discussion ont fait état d'une initiative en cours ayant pour objet le sport à l'école, laquelle serait pilotée par le Groupe d'experts du modèle de ACSV/DLTP/A<sup>15</sup> et pourrait être reliée avec le CFPTS pour examen même si à l'heure actuelle, la liaison n'est pas encore prévue. Ce genre d'engagement constitue un résultat positif s'inscrivant dans la réalisation de l'objectif de l'interaction. Les gouvernements doivent être en mesure de le reconnaître et d'agir en conséquence.

En outre, les stades du modèle de ACSV/DLTP/A ne cadrent manifestement pas avec la dichotomie participation/excellence enchâssée dans la Politique. Au contraire, ils ont établi une approche plus acceptable pour décrire la façon dont les Canadiennes et Canadiens participent au sport. En effet, les organismes de sport ont aussitôt compris comment le modèle pourrait s'appliquer dans leur contexte, et fait peut-être plus important encore, en dehors du secteur du sport, des organisations gouvernementales et non gouvernementales s'occupant de l'éducation, de la promotion de la santé, des affaires autochtones et d'autres secteurs sont parvenues à voir plus facilement à quels égards leurs objectifs cadrent avec le sport dans le contexte du modèle de ACSV/DLTP/A qu'elles n'y seraient parvenues dans le contexte de la dichotomie participation/excellence enchâssée dans la Politique canadienne du sport.

Depuis l'adoption de la Politique, des ressources supplémentaires considérables ont été injectées dans le système sportif : il y a plus d'entraîneurs, des sommes sont disponibles pour les infrastructures et pour les accords bilatéraux, et des sommes ciblant l'excellence sont consacrées aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau, au personnel des sciences et de la médecine sportives, ainsi qu'à la recherche. Les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver en 2010 ont contribué à faire mieux connaître le sport dans la population canadienne, qui semble accepter davantage les concepts de hautes performances et d'excellence.

Il ne fait aucun doute qu'une politique sur le sport est nécessaire au Canada. La question de savoir s'il s'agira de la même Politique à laquelle on aura apporté de petites mises au point ou d'une nouvelle Politique articulée différemment dépendra de ce qui ressortira des consultations. Fait important, les gouvernements FPT devront se charger de communiquer dans l'ensemble du secteur du sport et dans le secteur du sport de leur secteur de compétence l'importance que revêt une Politique canadienne du sport pour les gouvernements et pour le sport au Canada.

À l'heure actuelle, les données probantes découlant de la présente évaluation font penser que le secteur du sport n'est plus au courant de l'importance que revêt une Politique conjointe pour les gouvernements. Et il convient de souligner que les organismes de sport

---

<sup>15</sup> Sport Canada assure le financement des travaux du Groupe d'experts du modèle de ACSV/DLTP/A. Toutes les initiatives du Groupe d'experts sont approuvées au moyen du Cadre de mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A de Sport Canada.

s'intéressent à ce que les gouvernements tiennent pour importants. Étant donné que dans le contexte de la mise en oeuvre d'une politique, les organismes de sport sont les simples soldats des gouvernements, il est crucial que ces organismes comprennent et acceptent l'importance de la Politique. Si les organismes de sport comprennent l'importance de la démarche, ils déploieront des efforts pour interagir avec d'autres organismes de sport, avec les gouvernements, avec les secteurs de la santé et de l'éducation. Ils déploieront aussi des efforts pour faire évoluer leur conception du sport vers un concept de sport fondé sur des valeurs. Et ils comprendront les motifs sous-tendant la mise en oeuvre du modèle de ACSV/DLTP/A, ils verront l'importance qu'il faut accorder à la formation d'un plus grand nombre d'entraîneurs, ils chercheront à accueillir un plus grand nombre de manifestations sportives, et ainsi de suite. Si les gouvernements parviennent à communiquer l'importance d'une Politique conjointe sur le sport, tous les intervenants harmoniseront leurs desseins plutôt que d'évoluer dans différentes directions. Et le système sportif canadien continuera de se renforcer.

Comme l'indique le Cadre d'évaluation, dont la plupart des indicateurs liés aux objectifs des ressources et de l'interaction relèvent de la compétence P/T, tandis que les indicateurs du domaine de l'excellence relèvent pour la plupart de la compétence de Sport Canada, la responsabilité de la mise en oeuvre des éléments clés de la Politique a été partagée aux échelons fédéral et provincial/territorial. Sans l'engagement de l'ensemble des niveaux (FPT) de gouvernements pour la pleine réalisation de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des objectifs de la Politique canadienne du sport, le système sportif ne parviendra jamais à réaliser pleinement ses possibilités. En ce moment, des initiatives intergouvernementales à l'échelon P/T sont entreprises « sur le bord d'un bureau » et ne font pas l'objet d'un niveau de priorité suffisant parce qu'il s'agit d'initiatives P/T.

Afin de faire davantage évoluer la mise en oeuvre, le genre de mesures de soutien du système sportif qui sont offertes aux athlètes de haut niveau doivent désormais s'enraciner dans les systèmes des provinces/territoires. Dans la même veine, pour accroître les taux de participation sportive, il faudra obtenir le concours des gouvernements P/T, compte tenu des responsabilités qu'ils assument dans des secteurs qui influent grandement sur la participation, comme l'éducation et la promotion de la santé, et parce que les organismes P/T de sport éprouvent des difficultés sur le plan des ressources. En particulier, la mesure dans laquelle les OP/TS sont capables de mettre en oeuvre la Politique et le modèle de Au Canada, le sport c'est pour la vie/Développement à long terme du participant/de l'athlète (ACSV/DLTP/A), de même que la mesure dans laquelle ils sont capables d'harmoniser leurs politiques avec les ONS, constituent un obstacle d'importance au développement continu du système sportif. Tant qu'on n'abordera pas entièrement la question de la capacité, la réalisation de l'objectif de la participation continuera de nous échapper (comme la pleine réalisation de l'objectif des ressources).

Comme le recommandait l'*Étude préparatoire à l'évaluation (2008)*, compte tenu des niveaux très variables de capacité dans les secteurs de compétence provinciaux/territoriaux, il semble bien inspiré qu'une collecte de données visant à mesurer des progrès en fonction d'indicateurs se déroule au niveau national. Au niveau national, une démarche uniforme et des ressources suffisantes peuvent produire des résultats significatifs, pour autant qu'on consacre suffisamment de temps et de ressources à la collecte de données. Tandis que sera mise au point la prochaine version de la Politique sur le sport, il serait opportun d'envisager les recommandations formulées dans l'*Étude préparatoire à l'évaluation*.

Une façon d'entreprendre l'élaboration d'une nouvelle politique sur le sport consisterait à faire appel à un processus exhaustif de consultation, qui réunirait des élus et des représentants des ministères se chargeant du sport et d'autres enjeux, de même que des représentants du secteur du sport, d'autres ONG, du sport professionnel et des médias. Idéalement, les consultations se dérouleraient selon un plan semblable à celui adopté dans le cadre des consultations qui ont conduit à la Politique actuelle, c.-à-d. dans le cadre de rencontres en personne avec des intervenants et des intéressés. Ceci dit, si le financement disponible ne permettait pas de reproduire une tournée nationale semblable à celle réalisée pour la mise au point de la Politique actuelle, il serait possible d'envisager d'autres méthodes recourant à certaines technologies. L'objectif de l'entreprise serait de chercher à assurer le concours des nouvelles personnes qui ont accepté de jouer des rôles de chefs de file dans le domaine du sport (tant au sein du gouvernement que dans le secteur du sport) depuis la tenue de la première série de consultations qui a abouti à la Politique canadienne du sport actuellement en vigueur.

À la lumière de ces conclusions, nous formulons les recommandations que voici :

1. Que les gouvernements FPT se rengagent dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la Politique actuelle, et au chapitre de la mise en oeuvre, que l'accent soit mis sur les mesures en suspens, de même que sur la détermination de ce qu'il faudrait inclure dans une nouvelle Politique; et que les gouvernements P/T mettent l'accent sur le lien entre leurs politiques ou stratégies P/T en matière de sport et une Politique canadienne du sport, en vue de mettre en évidence la nature pancanadienne ainsi que la valeur et l'importance de la Politique canadienne du sport dans leurs secteurs de sport respectifs.
2. Que les gouvernements FPT entreprennent des consultations exhaustives qui s'appuieraient sur la réalisation, au début du processus, d'un examen s'attachant aux avantages qui ont découlé de la mise en oeuvre de la Politique actuelle, sous une forme qui rappellerait presque une présentation de « l'état des lieux », qui décrirait ce qui a été réalisé et ce qui ne l'est toujours pas en cherchant à obtenir des avis sur ce qu'il faudrait faire ensuite. Au nombre des participants des séances de consultation, devraient figurer des représentants du secteur du sport (des ministères chargés du sport, des loisirs et de l'activité physique ainsi que les ONG oeuvrant dans des domaines connexes), des représentants d'autres ministères (santé, éducation, justice, enfants et jeunes et affaires autochtones, notamment, ainsi que les ONG oeuvrant dans des domaines connexes), de même que des élus, ce qui mettrait en valeur l'importance que revêt une Politique commune pour les gouvernements en général.
3. Au cours de l'élaboration d'une nouvelle Politique, que les gouvernements FPT envisagent...
  - a. de recourir à la terminologie du modèle de Au Canada, le sport c'est pour la vie, plutôt qu'aux expressions « participation » et « excellence » lorsque l'accent est mis sur la nécessité de gagner le concours des gens au chapitre de la participation sportive tout en cherchant à atteindre l'excellence;
  - b. de maintenir les objectifs portant sur les ressources et l'interaction.
4. Que les gouvernements FPT s'engagent à une mise en oeuvre conjointe de la Politique en collaboration avec le secteur du sport en cherchant à faire participer le secteur à

des groupes de travail (comme ceux qui sont subordonnés au CFPTS) et à d'autres mécanismes que pourrait permettre de définir le processus de consultation, ce qui permettrait de communiquer au secteur du sport le message à l'effet qu'il s'agit peut-être d'une politique des gouvernements, mais que ces derniers comprennent que la réalisation intégrale de la mise en oeuvre devra reposer sur le plein engagement de l'ensemble des chefs de file dans le système sportif.

5. Que le gouvernement du Canada continue de jouer son rôle de chef de file en veillant à accorder de la visibilité à l'importance que revêt la Politique et en continuant d'y consacrer des ressources (au moyen d'accords bilatéraux qui ont pour effet d'encourager l'action dans les gouvernements P/T, au moyen de mesures de soutien pour les hautes performances, l'accueil de manifestations sportives et les fonds pour les infrastructures, et par l'entremise d'autres mécanismes), et qu'il assure la viabilité d'une politique canadienne forte en matière de sport.
6. Que les gouvernements provinciaux/territoriaux s'engagent, dans la mesure de leurs moyens, à investir davantage dans les ressources des OP/TS.
7. Que les gouvernements FPT s'engagent à établir un cadre d'évaluation au moment où la Politique sera élaborée, qu'ils s'engagent à ce qu'une collecte de données se déroule tout au long de la durée de vie de la Politique, et qu'ils prévoient la présentation de « bulletins » annuels au gouvernement et à la population.

## **Annexe**

- A. Tableaux des données probantes en fonction des questions et indicateurs du Cadre d'évaluation

## A. Évaluation des données probantes en fonction des questions et indicateurs

### Cadre d'évaluation de la Politique canadienne du sport ~ Évaluation des données probantes en fonction des questions et indicateurs de l'évaluation

**TABLEAU SOMMAIRE :**

Objectif stratégique	Atteints	En cours de réalisation	Non atteints	Incertains <sup>16</sup>	Atteints + en cours de réalisation (en %)
Participation	1	2	1	2	50 %
Excellence	10	3	0	2	87 %
Ressources	11	6	0	1	94 %
Interaction	5	3	0	0	100 %
<b>Totaux :</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>87 %</b>

---

<sup>16</sup> L'état des indicateurs est tenu pour incertain dans les cas où les données d'évaluation n'ont pas encore été communiquées aux consultants chargés de l'évaluation. Dans la plupart des cas, en ce qui concerne les indicateurs incertains, les sources sont contenues dans des bases de données.

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
<b>PARTICIPATION</b>		
1. Y a-t-il une proportion plus importante de Canadiens et de Canadiennes qui participent à des activités sportives de qualité?	Taux de participation de la population canadienne par groupe d'âge clé et par PT	Non atteint
2. Le taux de participation des groupes sous-représentés a-t-il beaucoup augmenté?	Taux de participation des groupes sous-représentés par PT	Incertain
3. Les cibles liées à la participation ont-elles été établies?	Cibles nationales liées à la participation approuvées et annoncées par les ministres	Atteint
4. Y a-t-il plus d'enfants et de jeunes qui ont accès à des activités physiques et sportives de qualité à l'école?	Nombre d'enfants dans les écoles primaires et secondaires canadiennes qui ont accès à au moins 150 minutes d'activité physique de qualité par semaine par PT	Incertain
5. A-t-on établi un argumentaire pour le développement du savoir-faire physique dans la petite enfance et formé des partenariats avec les ministères appropriés?	Le savoir-faire physique est un élément essentiel des instruments stratégiques FPT	En cours de réalisation
6. Le savoir-faire physique a-t-il été accepté comme faisant partie intégrante du développement des jeunes enfants au Canada?	Nombre d'ateliers sur le savoir-faire physique donnés, y compris le nombre de participants	En cours de réalisation
<b>EXCELLENCE</b>		
1. Les athlètes canadiens obtiennent-ils systématiquement d'excellentes performances aux plus hauts niveaux de compétition sur la scène internationale?	Proportion des objectifs de performance qui sont atteints (tels qu'approuvés par les ministres pour les grands Jeux et le système sportif)	En cours de réalisation
	Résultats aux championnats du monde et aux	Atteint

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
	Jeux olympiques selon le Classement mondial des sports, en prenant en compte les médailles, les points accordés pour les médailles et les points pour les classements parmi les 8 premiers	
	Nombre de sports dans lesquels des athlètes canadiens gagnent des médailles aux championnats du monde et aux Jeux olympiques et paralympiques	Atteint
	Athlètes canadiens susceptibles de remporter des médailles aux Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver	En cours de réalisation (Jeux d'hiver - Atteint, Jeux d'été - Incertain; Jeux paralympiques - Incertain)
2. Le nombre d'athlètes dont le talent est reconnu a-t-il augmenté? (les athlètes dont le talent est reconnu étant définis comme ceux et celles faisant de la compétition sur la scène internationale [niveau de la coupe du monde])	Proportion d'objectifs d'augmentation du nombre d'athlètes de haut niveau qui sont atteints (tels qu'approuvés par les ministres pour les grands Jeux et le système sportif)	Atteint - mais les objectifs n'ont pas été approuvés
3. Y a-t-il plus d'athlètes qui obtiennent des résultats de façon loyale et éthique?	Proportion de contrôles de dopage positif par rapport au total des contrôles de dopage par sport	Incertain
4. Dans quelle mesure la contribution des Jeux du Canada au développement des athlètes de haut niveau a-t-elle augmenté?	Groupes d'âge harmonisés avec le stade « s'entraîner à la compétition » (poursuite de l'excellence sportive) du DLTP/A	Atteint
5. Les CCM dispensent-ils les services essentiels (personnels et de performance) aux athlètes détenant un brevet à l'échelle nationale?	Nombre d'athlètes aux Jeux du Canada qui se taillent une place au sein des équipes nationales participant à des compétitions internationales	Atteint

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
	Prestation, par les CCM, de services personnels et de performance aux athlètes détenant un brevet à l'échelle nationale	Incertain, sont disponibles des données de référence pour 2008-2009 seulement
6. Les services essentiels sont-ils dispensés aux athlètes dépistés à l'échelle provinciale? (varie par CCM)	Prestation, par les CCM, de services personnels et de performance aux athlètes dépistés à l'échelle provinciale	Atteint
7. Les athlètes détenant un brevet à l'échelle nationale se disent-ils satisfaits des services fournis par les CCM?	Athlètes se disant satisfaits	Services de performance - En cours de réalisation, avec des progrès considérables Services personnels - En cours de réalisation
8. Les services essentiels sont-ils dispensés aux athlètes détenant un brevet à l'échelle nationale dans la langue de leur choix?	Mise en œuvre du Plan d'action de Sport Canada en matière de langues officielles	Atteint
9. Des cibles de performance ont-elles été établies et approuvées?	Cibles de performance approuvées et annoncées pour l'excellence sportive par les Canadiens et Canadiennes	Atteint
10. Le Comité d'examen du sport canadien (Podium Canada) a-t-il été nommé, annoncé et mis en activité?	Le Comité d'examen du sport canadien a été nommé et annoncé et a des réunions pour lesquelles des comptes rendus sont rédigés	Atteint
11. Les athlètes canadiens obtiennent-ils systématiquement d'excellentes performances aux plus hauts niveaux de compétition sur la scène internationale?	Proportion des objectifs de performance qui sont atteints (tels qu'approuvés par les ministres pour les grands Jeux et le système sportif)	Atteint
<b>RESSOURCES</b>		
1. Le modèle de DLTP/A a-t-il été instauré?	Le modèle canadien générique de DLTP/A a été élaboré	Atteint

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
	Proportion d'ONS et Olympiques spéciaux Canada qui ont adopté et adapté le modèle générique de DLTP/A pour leurs sports respectifs	Atteint
	Proportion d'ONS et Olympiques spéciaux Canada qui ont terminé la revue du système de compétition associée à la mise en œuvre de leurs modèles de DLTP/A	En cours de réalisation
2. L'approche Éducation et formation axées sur les compétences (EFAC) a-t-elle été mise en œuvre?	Nombre d'ONS qui ont mis en œuvre les contextes d'EFAC	En cours de réalisation
3. Combien d'entraîneurs ont été formés selon l'approche EFAC du Programme national de certification des entraîneurs?	Nombre d'entraîneurs formés dans chaque contexte d'EFAC	Atteint - augmentation plus importante chez les hommes que les femmes
4. Les principes du DLTP/A ont-ils été appliqués dans tout le système de développement des athlètes?	Les OP/TS et le secteur de l'éducation adhèrent aux modèles de DLTP/A des ONS et s'alignent sur ceux-ci	En cours de réalisation (Atteint auprès des OP/TS; Non atteint dans le secteur de l'éducation)
5. Y a-t-il plus d'entraîneurs qualifiés des deux sexes?	Nombre d'entraîneurs qualifiés à tous les échelons (par sexe)	En cours de réalisation (Atteint, mais le niveau réalisé est incertain)
6. Y a-t-il plus d'entraîneurs francophones qualifiés à l'échelle nationale?	Nombre d'entraîneurs francophones qualifiés qui travaillent avec des athlètes de haut niveau à l'échelle nationale (par sport)	Incertain
7. Les entraîneurs employés à plein temps sont-ils satisfaits de leurs conditions de travail?	Taux de satisfaction des entraîneurs employés à plein temps concernant les conditions de travail (par sexe, langue officielle)	Atteint

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
8. Les gouvernements ont-ils établi des fonds consacrés aux infrastructures de sport et de loisirs?	Programmes d'infrastructures de sport approuvés et annoncés par les gouvernements	Atteint
9. Quels investissements les gouvernements ont-ils faits dans les infrastructures de sport et de loisirs?	Montant engagé dans les infrastructures de sport et de loisirs (par gouvernement)	Atteint
	Montant de fonds consacrés aux infrastructures de sport et de loisirs (par gouvernement)	Atteint
10. La recherche joue-t-elle un rôle essentiel dans les programmes de politique du sport fondés sur des données probantes?	Somme d'argent consacrée aux programmes relevant de conseils pour de la recherche de base	Atteint
	Utilisation des données probantes dans l'élaboration des nouvelles politiques	En cours de réalisation (Atteint pour Sport Canada et dans certains gouv. P/T, Non atteint - les autres gouv. P/T)
11. Est-ce que le nombre, la qualité et le taux de rétention des bénévoles ont augmenté?	Maintien ou augmentation du nombre de bénévoles du sport au Canada	Atteint
12. Les objectifs établis pour l'accueil de manifestations unisport et de grands Jeux au Canada ont-ils été atteints? ( <i>Objectifs énoncés dans le Cadre stratégique concernant l'accueil de manifestations sportives internationales au Canada</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux grandes manifestations multisports tous les dix ans</li> <li>- Une manifestation internationale unisport de classe II tous les deux ans</li> <li>- Au moins trente manifestations internationales unisport de classe I tous les ans au Canada</li> </ul>	Atteint
13. Combien d'ETP sont employés par les OP/TS, les ONS et les OSM?	Nombre d'ETP employés au sein des organismes provinciaux/territoriaux de sport	Atteint
14. Des équipes d'experts ont-elles été mises en	Proportion de sports olympiques et	En cours de réalisation

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
œuvre?	paralympiques qui ont des équipes d'experts efficaces en place (hiver et été)	
<b>INTERACTION</b>		
1. La collaboration intergouvernementale et intragouvernementale s'est-elle améliorée?	Nombre d'initiatives de politique et de programme où le sport et l'activité physique sont un élément clé	Atteint
2. Les domaines de politique et de programme tels que la santé, la justice, les services sociaux et l'éducation, comprennent-ils le sport et l'activité physique en tant qu'un élément clé de l'élaboration des politiques et programmes?	Nombre de politiques et de programmes élaborés par les gouvernements, avec les conseils des organismes de sport	En cours de réalisation
3. L'engagement des organismes de sport avec les gouvernements pour planifier des politiques et des programmes publics s'est-il accru?	Nombre d'initiatives internationales entreprises pour promouvoir les priorités canadiennes et préconiser la collaboration internationale et/ou l'échange de pratiques exemplaires (p. ex. ententes bilatérales et activités connexes)	Atteint
4. Sur la scène internationale, comment le Canada a-t-il fait la promotion du sport canadien et des valeurs qui y sont rattachées et du développement social par le sport, et s'est-il tenu au fait des développements de pointe dans le sport?	Nombre de déclarations, de conventions, de politiques, etc. en matière de sport international auxquelles a participé et adhéré le Canada et mesure dans laquelle ces instruments sont appliqués par le Canada	Atteint
	Nombre et nature des activités de sport international que le Canada a financées et qui soutiennent les objectifs internationaux de la PCS (p. ex. contributions, etc.)	En cours de réalisation
	Nombre de rencontres, de conférences et d'activités internationales auxquelles des représentants du gouvernement du Canada ont	Atteint

Questions d'évaluation	Indicateurs	Évaluation
	assisté et, si c'est pertinent, participation du Canada aux activités de suivi	
	Nombre d'initiatives conjointes entre les organismes de sport et les établissements d'enseignement	Atteint
5. A-t-on favorisé des relations plus solides entre les organismes de sport et les établissements d'enseignement?	Nombre d'initiatives de politique et de programme où le sport et l'activité physique sont un élément clé	En cours de réalisation